

le bulletin municipal de

Vaulnaveys-le-Haut

- **mot du Maire**
page 2
- **diaporama**
pages 3 > 7
- **grand angle**
pages 8, 9
- **logement social**
pages 10, 11
- **les décisions
du conseil**
pages 12 > 20
- **patrimoine**
page 21
- **changements
climatiques**
pages 22 > 27
- **vie de la commune**
pages 28 > 31
- **vie des associations**
page 32 > 35
- **tribunes**
pages 36, 37
- **infos et agenda**
pages 38 > 40



bulletin N°73

Octobre 2015

La Mairie

Jours et horaires
d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30

Tél. 04 76 89 18 05

Fax. 04 76 89 10 85

mairie@vaulnaveys-le-haut.fr

www.vaulnaveys-le-haut.fr



● **Dossier**
**Lutter contre les changements
climatiques, c'est vous aussi!**
pages 22 > 27



Cette rentrée a été riche en événements avec pour commencer, bien sûr, le scolaire. Notre école accueille de nombreux nouveaux enseignants et le jeudi après-midi de nouvelles activités sont proposées pour les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires).

Le projet d'extension du groupe scolaire qui comporte une structure petite enfance, un bâtiment multifonction pour la garderie périscolaire et le centre de loisirs ainsi qu'un bâtiment pour des salles de classe de l'école maternelle, est en phase de concours. Trois architectes ont été retenus et ils devront rendre leurs copies pour début novembre.

En face des écoles, le paysage a changé: la friche industrielle a été démolie et le devenir de cet espace est en réflexion.

Le centre-bourg se réveille et les commerces indispensables à la vie de notre commune ont tous été ré ouverts. Je tiens à rappeler que dans un passé pas si lointain l'épicerie, le bureau de tabac et la boulangerie étaient fermés et pour certains pendant plusieurs années.

Cette redynamisation du cœur de village s'est poursuivie par l'ouverture en juillet de la boulangerie et depuis quelques jours par l'installation d'un distributeur de billets.

Nous ne nous arrêtons pas là et l'étude pour le réaménagement du centre-bourg démarre. Le cabinet vient d'être choisi et il va commencer son travail de collecte. Puis, viendront les temps de concertation et d'échanges avec les citoyens qui sont prévus tout au long du projet.

Dans le même temps, cette année encore, une campagne de réfection des trottoirs sera faite pour favoriser les déplacements à pied dans notre commune. Septembre vient d'apporter deux événements importants dans le domaine du logement social avec la pose de la première pierre de l'opération des Terrasses du golf à Uriage (24 logements classiques et 27 logements sociaux) et l'inauguration de 7 logements sociaux en centre-bourg. Notre travail pour la création du logement social continue et nous avons dans ce domaine tout le soutien de la Métro, en témoigne la présence à chacun de ces événements de son président Christophe FERRARI, qui lors de ses visites, a tenu à souligner le dynamisme de Vaulnaveys-le-Haut.

Dans quelques jours, la France accueille et préside la 21^e conférence sur les changements climatiques. Mais que s'est-il vraiment passé depuis les sommets de RIO en 1992 et de Kyoto en 1997. Est-ce que la prise de conscience collective a changé nos comportements? Et qu'avons-nous fait à notre niveau? Dans ce bulletin, vous allez trouver de nombreuses actions menées par la commune, des actions pratiquées au quotidien et certaines que l'on ne soupçonne même pas. Notre collectivité s'est également engagée dans le Plan Air Energie Climat aux cotés de la quasi unanimité des communes de la Métro.

Les mois à venir seront également riches en manifestations et le comité des fêtes, en partenariat avec la municipalité, a établi une nouvelle programmation de qualité proposant des manifestations et des spectacles notamment avec des artistes locaux très connus.

Nous serions heureux de vous y rencontrer et, dans cette attente, je vous souhaite un excellent automne.

Jean-Yves Porta

carnet

Naissances

- MOUROT Constance, Jeanne, Louise née le 5 juin 2015
- MOREAU Estelle, Mélanie née le 25 juin 2015
- FEGE Elena, Louise née le 4 juillet 2015
- SITZIA Elysia née le 17 août 2015
- FERRANTE Kysia, Michelle née le 3 septembre 2015
- DUBOISSET Camille, Iseulde née le 27 septembre 2015

Mariages

- JOVANOVSKA Marina et LABARRERE-MAYSONNAVE Joël Henri le 6 juin 2015
- GRAND Véronique, Christine et MUCCI Roland, Fabrice le 13 juin 2015
- SARAIVA Rose-Marie et ARIAS LOPEZ Philippe, Richard le 4 juillet 2015
- GIROUD Isabelle, Paulette, Denise et BEUTIN Philippe, André, Gilbert le 11 juillet 2015
- MESSORI Béatrice, Angèle, Françoise et HUDRY Alain, Jean le 22 août 2015
- GIERCZYNSKI Caroline, Sophie et VACHER David, Roger, Marc le 29 août 2015
- QUONIOU Jennifer et DE COLLE Clément, Pierre le 11 septembre 2015
- ARRIBERT Anita, Marie, Jacqueline et DAUPHIN Pascal, Jean-Paul, Bernard le 19 septembre 2015

Décès

- NAVIZET née GUILLOT Germaine, Marie, Marguerite le 10 juin 2015
- GUITTON Jean, Edouard le 11 juin 2015
- DELIGNETTE François, Xavier le 11 août 2015
- AGNÈS née MARTIN Augusta, Philomène, Marcelle le 22 août 2015
- ALLIBERT Albert, Joseph 29 août 2015
- HARMANT Marcel, François, le 4 septembre 2015
- CORJON née BATTIER Claire, Anna, Alix le 19 septembre 2015

diaporama

Cela s'est passé sur notre commune

14 juin | *Mustapha Bouali au sommet de son art*

Le contre-ténor, accompagné par l'Ensemble instrumental de Grenoble, a su charmer le temps d'un concert un public de plus de 150 personnes à l'église de Vaulnaveys-le-Haut. Violons, alto, contrebasse, viole de gambe, théorbe et bien sur la voix de Mustapha Bouali ont transporté l'assistance sur les œuvres de Scarlatti, Caldara et Vivaldi.



27 juin | *les feux de la Saint-Jean, une fête incontournable*

Amateurs de traditions, de pétanque, de danse et de feu de joie n'ont pas boudé leur plaisir cette année encore. La fête était placée sous le symbole des fours à pain. Plusieurs temps forts au programme ce 27 juin avec notamment la visite guidée organisée par Roger Phélix : un véritable retour vers le passé sur les chemins de son enfance, faisant revivre l'intimité de la maison familiale jusqu'à la dégustation de la miche cuite dans le four centenaire toujours en état. Tandis que, les boulistes concluaient leur tournoi (victoire de Guy et Robert, déjà champions de l'Isère), les enfants s'affairaient à la réalisation d'une fresque participative.

Plus tard dans la soirée, l'atelier de confection des pizzas a connu un vrai succès et le repas sous chapiteau a accueilli une centaine de convives sous les airs enjoués de La Bella Rita.



21 juillet | tous en selle pour une « Montée mythique »

Cette 1ère grimpée cycliste, qui ralliait Chamrousse par la route de Prémol, a réuni 100 inscrits. Joli score pour une première édition ! Gageons que la suivante rassemblera encore davantage de coureurs pour une montée désormais équipée de bornes kilométriques et de l'application Timtoo (application de chronométrage gratuite le 1er mois d'utilisation). Avis aux amateurs !



Du 15 au 23 août | la piste aux étoiles à Uriage

Grâce à une gestion rigoureuse de la prairie d'Uriage par la Municipalité, seul le cirque Zavatta Fils est venu animer le tranquille parc cet été, pour le plus grand bonheur des enfants. Les voltigeurs sur leur « roue de la mort » ont donné des frayeurs aux petits comme aux grands. Des représentations très réussies et un public conquis qui a applaudi bien fort chaque soir les 2h de ce spectacle coloré.



Du 21 au 23 août | la 40^{ème} Course de côte sur les chapeaux de roue

Cette année encore, plus de 190 pilotes chevronnés ont pris le départ de cette course nationale de 4,8km. Des performances toujours plus impressionnantes pour ces bolides qui parcourent la route depuis le Luitel jusqu'à Chamrousse en à peine plus de 2 minutes !





30 août | une grande ferme dans le parc d'Uriage

Cette année, le comice agricole des fermes du balcon de Belledonne a perdu de l'altitude. Accueilli par Vaulnaveys-le-Haut et Saint-Martin d'Uriage, il a investi le parc d'Uriage pour une journée de découverte du monde agraire dans toute sa diversité et sa simplicité. Une centaine de producteurs, artisans, négociants proposaient de l'artisanat, des

confitures, des bijoux, du miel, des tissus, de la décoration, des fruits et des légumes. Le public a assisté à la fabrication de beurre, à la tonte des moutons, au travail du maréchal-ferrant ou à celui des chiens avec leur troupeau d'oies. Félicitons tous les bénévoles qui ont œuvré au bon déroulement de cette belle journée.

5 septembre | un moment de convivialité pour les bénévoles d'associations

Pour la première année, un buffet froid organisé par la Municipalité réunissait les bénévoles d'associations, via leurs présidents, pour les remercier chaleureusement du travail accompli et qui participe activement du dynamisme de la commune.

Le tissu associatif repose sur un partenariat fragile qui s'établit sur la volonté des uns et des autres : les premiers dans leur aptitude à proposer des activités nouvelles, les seconds dans leur capacité à en faciliter la mise en œuvre.

Le succès a été au rendez-vous et plus de 80 personnes se sont retrouvées avant le forum pour un moment de reconnaissance et de convivialité bien mérité





5 septembre | un forum des associations et un apéritif de rentrée toujours aussi attendus

Nombreux sont les Vaulnaviards à avoir fait le déplacement à la salle polyvalente pour venir à la rencontre des associations. Que ce soit sur le plan artistique, sportif ou culturel, tous les acteurs associatifs étaient présents. Ils ont même été rejoints par quelques associations des communes voisines tant il est vrai que notre priorité est de faire vivre le territoire, notamment en multipliant les offres susceptibles de répondre à vos envies. Chacun a pu trouver son bonheur parmi la vingtaine de sports et loisirs proposée.

Le traditionnel apéritif de rentrée fut l'occasion de brosser les grands projets de la commune et l'actualité de celle-ci. Un joli moment de convivialité animé avec entrain par les musiciens de Jazz Echo d'Uriage.





5 septembre | une « bibliobraderie » plus que réussie

Les amateurs de lecture n'étaient pas en reste en ce 5 septembre grâce à la vente de livres d'occasion de la bibliothèque municipale qui n'a pas désempilé de l'après-midi. Laetitia Du Rosier, responsable de la bibliothèque, entourée de l'équipe de bénévoles, a pu ainsi récolter la

coquette somme de 351,50€. Ces bénéfices seront entièrement reversés à l'ONG Bibliothèques sans Frontières. 317 livres et 69 revues ont ainsi trouvé leurs lecteurs. Une 2^{ème} vie commence pour ces documents !



8 septembre > 28 octobre | une exposition à la noix !

Cette exposition sur la noix - tout à fait sérieuse - retrace l'histoire de la noix de Grenoble et des hommes qui ont fait la renommée de ce fruit emblématique de la région dauphinoise. Couronnée d'une appellation d'origine contrôlée dès 1938, la noix se dévoile dans cette exposition itinérante à découvrir à la bibliothèque municipale jusqu'au 28 octobre.

l'école

Traditionnelle rentrée des classes, nouvelles activités dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires ou encore relance du Pédibus... le grand angle de ce bulletin s'intéresse à nos enfants !



La classe fourmille déjà d'activités à peine quelques minutes après la rentrée.

1^{er} septembre, la cloche a sonné !

Malgré un temps gris, ce sont surtout des sourires et des mines bronzées que l'on rencontre dans la cour de l'école élémentaire. Parents, enfants et enseignants étaient contents de se retrouver.

Les sourires étaient moins marqués chez les petits de l'école maternelle : certains ont eu du mal à se séparer de papa et maman mais la patience des enseignantes a vite fait oublier ce moment difficile.

122 PETITS BOUTS À LA MATERNELLE

A l'école maternelle, ce sont 122 enfants qui sont répartis sur 5 classes : l'équipe est toujours dirigée par Vêrane Barnéoud qui a la classe des « petits ». Elle est remplacée un jour par semaine par Florence Thiery .

Une nouvelle enseignante a été nommée, elle a en charge une classe de « grands », il s'agit de Laureline Carayon qui enseignait précédemment à Échirrolles.

Nous retrouvons avec plaisir : Florence Marcelja (petite et moyenne section), Catherine

Leproux (moyens) et Fabienne Vincent (grands).

N'oublions pas les ATSEM qui ont un rôle important dans l'organisation des classes: Cathy Soares, Colette Basset, Nathalie Salliquet, Evelyne Boulloud, Céline Finet.

220 ÉCOLIERS EN ÉLÉMENTAIRE

A l'école élémentaire, ce sont 220 enfants qui sont répartis sur 9 classes.

Il y a plusieurs changements dans l'équipe enseignante suite à des mutations et un départ à la retraite. Nous profitons de cet article pour renouveler nos vœux de bonne retraite à Jacques Gérôme (26 ans dans notre école!) et nous le remercions pour le travail accompli.

BIENVENUE À...

• **M. David Whitead** : dans l'école depuis une dizaine d'années, il assure cette année la direction en plus de sa classe de CE2 (en remplacement de Francis Dupré). Il sera remplacé le mardi par Candice Belmonte.

- **Mme Morgane Vanaker** : elle a en charge une classe de CP /CE1. Elle avait une classe à La Tronche l'an dernier.
- **Mme Nathalie Pauthier**, qui nous vient de Vizille : elle retrouve notre école (elle complétait le mi-temps de Mme Ronchietto en 2013) avec une classe de CM1 /CM2.
- **Mme Giliane Leuvrey** : habitante de la commune, elle connaît déjà bien l'école et prend une classe de CE1. Elle vient de Grenoble et travaille à mi-temps.
- **Mme Angélique Berenguer** : elle assure le mi-temps de Mme Leuvrey.

BONNE CONTINUATION À...

- **Mme Maria Lardeau** : CP
- **Mme Mélanie Gazeau** : CM2
- **Mme Gaëlle Pasturel** : CE2 / CM1
- **Mme Sandrine Vedel** : CM1
- **Mme Nathalie Ronchietto** : CE1 / CE2

A noter également la présence de Cécile Vittet, professeur de sport, qui intervient dans toutes les classes de l'école élémentaire.

Les nouvelles activités périscolaires ont fait leur rentrée

UNE ORGANISATION ADOPTÉE DEPUIS L'AN DERNIER

La réforme des rythmes scolaires a été mise en place à la rentrée 2014. Les « nouvelles activités périscolaires » se déroulent à l'école Jules Bruant le jeudi après-midi. Encadrés par des professionnels, les enfants sont répartis en petits groupes et par tranches d'âge. Des activités sportives, culturelles et artistiques adaptées à leur niveau leur sont proposées.

L'ANNÉE 2015/2016 ET SON LOT DE NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (NAP)

Après avoir fait le bilan de la première année, la Municipalité a choisi d'enrichir l'offre des activités proposées aux enfants.

Ainsi, un professeur d'anglais intervient depuis la rentrée auprès des enfants de maternelle et CP pour un éveil à la langue de Shakespeare tout en pédagogie. Un magicien fait également découvrir tout son art aux élèves de CE1 et CE2. Un atelier théâtre est mis en place avec un intervenant professionnel pour développer la capacité de jouer, de s'émerveiller et l'imaginaire de ces petits comédiens en devenir.

Les activités déjà proposées sont bien entendu maintenues : le vélo, le yoga, le tir à l'arc, la découverte de la nature, le rugby, la cuisine, les contes, la motricité et le hip hop. Ce sont environ 200 enfants qui participent à ces activités chaque jeudi.

Le vélo et le tir à l'arc, deux activités qui ont fait le plein !



Le Pédibus, un projet éco-citoyen

Depuis quelques mois, la Municipalité, en collaboration avec l'association des parents d'élèves, essaie de relancer le « Pédibus » pour l'année scolaire 2015/2016.

Un questionnaire a été distribué fin mai à l'école et nous avons recueilli plus de 150 réponses : 20 enfants seraient concernés pour le moment par ce Pédibus avec environ 13 conducteurs.

Une première réunion avec des parents a eu lieu le 2 juillet afin de définir les lignes de « Pédibus » que nous pourrions mettre en place : 3 lignes sont à la réflexion.



QU'EST-CE QU'UN PÉDIBUS ?

« Le Pédibus a tout d'un bus traditionnel, sauf un moteur ». Il s'agit :

- d'une ligne avec une destination bien précise, l'école par exemple,
- d'arrêts signalés par des panneaux,
- d'un conducteur, c'est-à-dire, une personne qui accueille et guide les enfants vers leur destination.

Le Pédibus est une action éco-citoyenne qui prend sens à la fois dans la sensibilisation générale à l'écologie et dans les déclinaisons en termes de politiques publiques. En redonnant sens au trajet quotidien entre la maison et l'école, il s'agit véritablement de marcher sur le chemin d'une école de la vie.

COMMENT FONCTIONNE LE PÉDIBUS ?

Les enfants attendent le Pédibus au point de ralliement convenu pour cheminer avec lui jusqu'à l'école. Tout au long du trajet, le Pédibus récupère aux différents arrêts des enfants qui rejoignent le convoi.

AVANTAGES DU PÉDIBUS ?

Gain en sécurité :

- moins de stationnement de voitures sur les parkings des écoles
- moins de trafic aux abords de l'école

Gain écologique

- moins de pollution à proximité de l'école
- moins de nuisances sonores

Gain social

- création de liens sociaux entre les enfants
- animation de la vie quartier et de hameaux

Gain pour la santé

- apprentissage d'un comportement responsable sur la route
- apprentissage de l'autonomie

Le Pédibus est une formidable opportunité de construire ensemble, de favoriser la cohésion de groupe. C'est une approche dans « l'éducation collective » et ce service gratuit ne pourra se faire sans l'implication de chaque parent.



M. Baude, PDG de la société Generim, M. Porta, Maire de Vaulnaveys-le-Haut, M. Ferrari, Président de Grenoble-Alpes Métropole et M. Antoinat, Secrétaire général de la SEMCODA ont scellé la première pierre de la plus importante transaction de logement social de la commune.



Logement social

Comme évoqué dans le bulletin municipal précédent, la commune est astreinte depuis 2014 à un taux de 25 % de logements sociaux. Aussi, la commune poursuit avec vivacité ses efforts pour en produire dans la double finalité de répondre à la fois aux objectifs fixés par la loi mais également aux besoins formulés par les Vaulnaviards eux-mêmes.

Cette année, plusieurs avancées notables sont à souligner en matière de logement social sur notre territoire.

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE 27 NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX

Malgré une pluie battante, une centaine de personnalités s'était réunie le 17 septembre dernier pour marquer le lancement des travaux du programme immobilier « Les Terrasses du Golf » à Uriage qui comporte 27 logements sociaux. Après un bref historique du projet dont on rappelle les premiers échanges avec Generim dès 2006, Monsieur le Maire a souligné la valeur de ce projet pour Vaulnaveys-le-Haut: « Le logement social est une priorité pour notre commune mais aussi pour la métropole (en témoigne la présence du Président Christophe Ferrari), et chaque jour nous travaillons sur ce sujet afin de répondre au mieux aux objectifs fixés par la loi.

Aujourd'hui c'est un jour très important pour la commune de Vaulnaveys-le-Haut qui scelle la première pierre de la plus grosse opération de logement social de la commune avec livraison l'an prochain de 27 nouveaux logements sociaux. »

Les 27 logements Semcoda (bailleur social) devraient être livrés en juillet 2016 selon la typologie suivante :

- **3 PLAI** (Logement HLM financé à l'aide d'un prêt locatif aidé d'intégration)
- **8 PLUS** (Logement HLM financé à l'aide d'un prêt locatif à usage social)
- **16 PLS** (Logement HLM financé à l'aide d'un prêt locatif social)

LES CHIFFRES CLÉS

27 logements sociaux

sur 51 appartements

7 954 m²

de surface de terrain

1 977 m²

de logements sociaux

26 T2, 15 T3, 10 T4
(typologie des 51 logements)

LES 4 LOGEMENTS DES ÉCOLES EN COURS DE CLASSEMENT

Commencée en février, la rénovation des 2 logements de l'aile nord de l'ancienne école est terminée. L'appartement de type T4 a pu être livré à la location dès le 21 août, avec deux semaines d'avance. L'appartement T2 sera livré courant octobre.

Les entreprises avaient mis les bouchées doubles dès la fin des cours début juillet, pour réaliser, après dépose des faux plafonds, le renfort des poutres et l'isolation coupe-feu 1 heure entre les deux classes du rez-de-chaussée et les appartements au premier étage. L'ensemble de ces travaux

était terminé mi-août et les deux classes étaient prêtes conformément aux prévisions pour la rentrée scolaire.

Ces deux appartements répondent au classement de diagnostic énergétique de type « C ». Ils sont donc très économes en énergie (entre 91 et 150 KWH/m² par an). Le chauffage est assuré par des poêles à granule, comme dans les deux appartements de l'aile sud rénovés récemment.

Ces 4 logements (aile sud et nord) sont actuellement en cours de classement en logements



sociaux, répondant ainsi un peu plus à la volonté municipale de faire du logement social une véritable priorité.

UNE INAUGURATION EN CŒUR DE VILLAGE POUR 7 LOGEMENTS SOCIAUX ET UN LOCAL COMMERCIAL

Le 30 septembre dernier, la commune accueillait Sandrine Martin-Grand, Présidente de l'OPAC, et Christophe Ferrari, Président de Grenoble-Alpes Métropole, pour une inauguration en plein cœur du centre-bourg. Ce moment protocolaire marquait l'accomplissement d'un double objectif : d'une part, la redynamisation du centre-bourg avec l'installation d'un boulanger dans le local commercial ; d'autre part, la poursuite du programme en matière de logement social mené par la commune avec la livraison de ces 7 logements sociaux.

Deux des locataires et Alexandre Vespier, artisan boulanger, se sont aimablement prêtés au jeu des visites en ouvrant les portes de leurs logements et du fournil aux personnalités réunies pour l'occasion.

Christophe Ferrari a félicité l'équipe municipale pour le dynamisme de Vaulnaveys-le-Haut et ses efforts pour faire vivre le centre du village.

Jean-Yves Porta, pour sa part, a noté l'importance de ce mois de septembre 2015 pour la commune en matière de logement social.



Laure Quignard (Conseillère départementale), Jean-Yves Porta (Maire), Sandrine Martin-Grand (Présidente de l'OPAC) et Christophe Ferrari (Président de Grenoble-Alpes Métropole) découpent symboliquement un ruban tricolore devant les nouveaux logements sociaux en centre-bourg.



LES CHIFFRES CLÉS

4 logements collectifs neufs

3 logements en réhabilitation

4 garages

4 T2 et 3 T3
1 local commercial

coût de l'opération :
915 355€

BRÈVE

Depuis le 1^{er} octobre 2015, les demandeurs d'un logement social peuvent faire leur demande directement sur le système national d'enregistrement en allant sur le site : www.demande-logement-social.gouv.fr/

Ils peuvent aussi, comme cela se pratiquait jusqu'alors, venir chercher un dossier en mairie avec une pièce d'identité et les deux derniers avis d'imposition.



Groupe scolaire Jules Bruant dans sa configuration actuelle

GRAND PROJET

Le projet de restructuration du groupe

Après le choix à l'unanimité de la société Amome Conseils pour réaliser l'étude-programme préalable à la construction d'un bâtiment périscolaire, à la création de salles de classe complémentaires et d'un multi-accueil au sein du groupe scolaire Jules Bruant, le groupe de travail (voir bulletin de janvier 2015) s'est mis au travail dès le 4 décembre dernier avec Madame Anne-Cécile Villermet, programmiste, pour une première approche des besoins de la commune.

UNE DÉMARCHE CONCERTÉE

Madame Villermet, au cours du premier trimestre 2015, a organisé de nombreuses rencontres avec le groupe de travail et, à sa demande, avec les représentants des utilisateurs et différents par-

tenaires afin de prendre leurs avis et recueillir leurs sentiments sur les scénarios envisagés. Ont ainsi été consultés :

M. Arnould, responsable du périscolaire; Mme Barnéoud, directrice de l'école maternelle; M. Dupré, alors directeur de l'école élémentaire; M. Videlin et Mme Argento, représentants de parents (école maternelle); M. Dupré, vice-président de l'APE; Mme Vassal, assistante maternelle, présidente de l'association « Faire et grandir »; Mme Querlioz et M. Picquerel, association des Centres de Loisirs (gestionnaire du Centre de Loisirs); M. Chesnais, directeur du Centre de Loisirs de Vaulnaveys-le-Haut; Mme Molon du SICCE (Syndicat intercommunal à la carte du collège de Jarrie et du contrat enfance); Mme Bombard, médecin de PMI (Protection Maternelle et Infantile) et Mme Szymaniak de la caisse d'allocations familiales.

UN PROJET QUI FAIT L'UNANIMITÉ AU CONSEIL

Le 20 mai 2015, lors d'un conseil privé, l'ensemble des élus a échangé sur cet important projet pour la collectivité et sur l'opportunité de créer ou non un centre multi-accueil petite enfance. Après un large débat très ouvert et la présentation de simulations financières, les élus ont accepté à l'unanimité le programme de restructuration et d'extension de l'école maternelle avec locaux périscolaires et la construction d'un multi-accueil petite enfance de 19 places.

LE CONCOURS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE EST LANCÉ

Compte-tenu de la nature de l'équipement et du poids financier de l'opération pour la commune, le conseil municipal du 30 juin 2015 a pris à l'unanimité la décision de recourir à la procédure du concours de maîtrise d'œuvre, conformément aux articles 70 et 74 du Code des Marchés Publics.



VOUS AVEZ DIT PROGRAMMISTE ?

Devenu incontournable dans les projets d'aménagement ou de bâtiments publics, le programmeur intervient pour cadrer un projet. Son étude préalable, qui peut prendre plusieurs mois, a pour objectif de permettre au maître d'ouvrage d'exprimer les objectifs et contraintes du projet. Grâce à des observations précises, des entretiens, une recherche exhaustive des contraintes, etc., le travail du programmeur permet de réduire le coût final de la construction, trop souvent alourdi par des modifications de plans ou des travaux supplémentaires en cours de chantier.

Outre la maîtrise des coûts, le programmeur prend en compte les aspects environnementaux et d'économie d'énergie, mais aussi fonctionnels, pour faire en sorte que le bâtiment corresponde bien aux attentes des décideurs comme des usagers. Il effectue alors des simulations.

Après la rédaction du programme qui décrit précisément qui fait quoi, comment et dans quels délais, il peut assister le maître d'ouvrage jusqu'à la livraison des travaux.

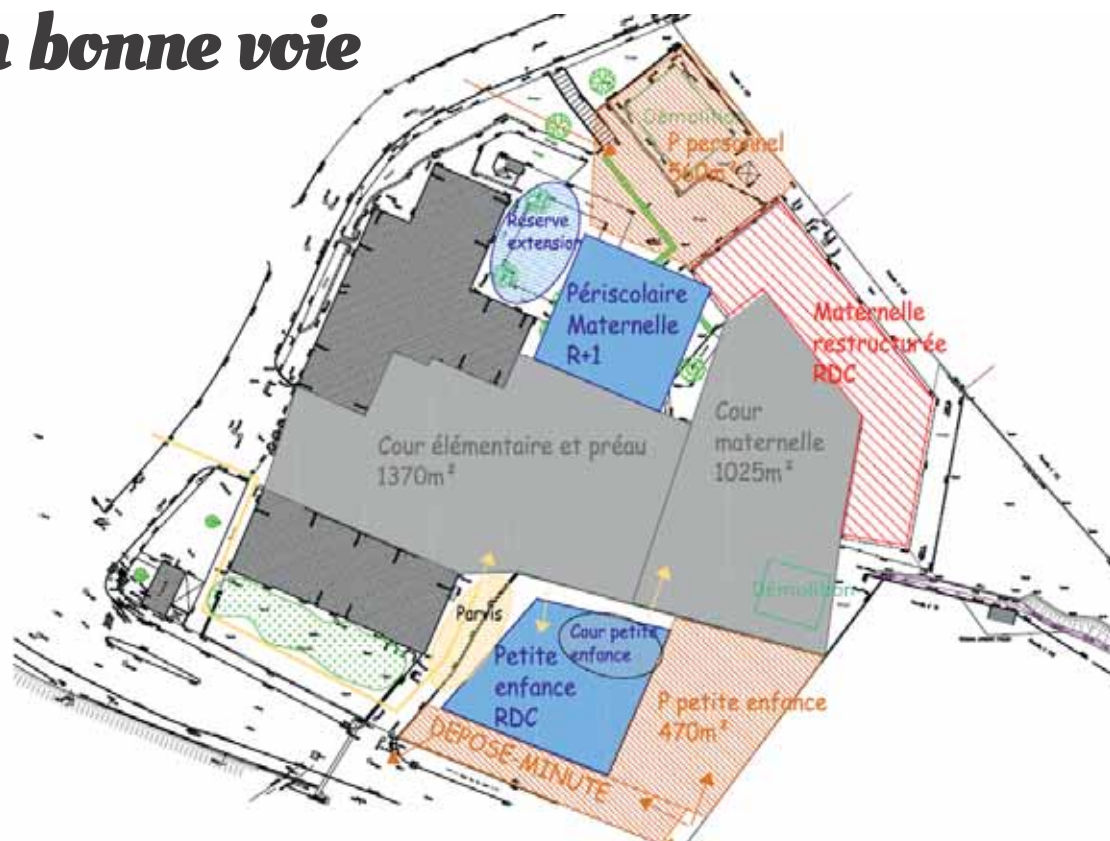
scolaire est en bonne voie

UN CALENDRIER SERRÉ ET PRÉCIS

La réception des candidatures fixée au 28 août 2015 a permis la 1^{ère} réunion du jury de concours le 3 septembre pour le choix de 3 candidats. Leurs esquisses des projets seront rendues en mairie le 30 octobre 2015.

Début novembre aura lieu la réunion de la commission technique avec les représentants des utilisateurs, le médecin PMI, le SICCE et les élus du groupe de travail non membres du jury. Dans la deuxième quinzaine de novembre, la 2^e réunion du jury de concours retiendra un projet. Dès que celui-ci sera suffisamment avancé, il sera présenté à la population au cours d'une réunion publique.

La signature du marché de maîtrise d'œuvre devrait avoir lieu début décembre 2015 et le lancement de l'appel d'offres travaux début mai 2016.



LE SCÉNARIO RETENU AVEC :

- 1. La création d'un multi-accueil « petite enfance »** de 19 places à l'emplacement de la maison « Masnada » qui sera détruite.
- 2. La réalisation d'un bâtiment R+1** avec locaux périscolaire en rez-de-chaussée et classes maternelles à l'étage.
- 3. L'ensemble des abords** (cours, stationnements...) sera repris. Un stationnement pour les enseignants sera créé derrière le bâtiment R+1.



GRAND PROJET

Requalification du centre-bourg, les études se poursuivent

COMMENT VOYEZ-VOUS VOTRE CENTRE BOURG ?

C'est la question que la Municipalité vous a posé avec le sondage organisé au mois d'octobre 2014. Vous avez ainsi pu donner votre point de vue et exprimer votre ressenti sur la mise en place d'un nouveau centre-bourg qui soit un « cœur de village » où il fait « bon » se rendre. Les différents avis recueillis ont tous convergé vers une plus grande attractivité de ce centre.

LE GROUPE DE TRAVAIL S'AFFAIRE ET S'AGRANDIT

Parallèlement à ce sondage, un groupe de travail, dans un premier temps limité à des élus, a été créé pour mener une réflexion sur le bilan des études et des réalisations qui ont pu être diligentées

par les municipalités précédentes. Suite à cette analyse et à vos réponses, le groupe de travail a été élargi à deux autres membres : le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) et Grenoble Alpes Métropole. L'objectif étant d'établir un diagnostic sur les besoins actuels de notre commune.

Cette deuxième étape a abouti à la rédaction d'un cahier des charges afin de lancer la démarche qui, in fine, permettra de mener l'étude sur la requalification du centre-bourg.

Cette étude prendra en compte tous les modes de déplacements urbains (cohabitation piétons, vélos et véhicules à moteur) et traitera l'attractivité commerciale et paysagère du centre-bourg (cadre de vie).

Cet automne, le groupe de travail municipal sera à nouveau élargi pour intégrer le programmiste sélectionné et des personnes référentes de la commune (habitants, commerçant, etc.) afin de participer à la démarche d'amélioration de l'attractivité du cœur de village.

Nous avons besoin de vous !

Dans le cadre de la requalification du centre-ville, **nous souhaitons vous associer à y participer au travers d'ateliers de travail en mairie :**

- lundi 9 novembre à 19h30,
- lundi 16 novembre à 19h30 (nombre de places limité).

POUR EN SAVOIR +

04 76 89 18 05 (renseignements et inscriptions)
accueil@vaulnaveys-le-haut.fr

SÉCURITÉ

Dispositif « ville apaisée »

A partir de 2016, à l'initiative de la Métro, Vaulnaveys-le-Haut et 41 communes de l'agglomération deviendront progressivement des « villes et villages apaisés ». Cette démarche entend rendre notre village plus agréable à vivre pour les riverains, plus convivial pour les visiteurs, mieux adapté aux usagers les plus vulnérables et plus sûr pour les piétons et les cyclistes.

UNE VOLONTÉ DE SÉCURITÉ LARGEMENT PARTAGÉE

Une très large majorité des communes de la Métro, dont Vaulnaveys le Haut, s'est exprimée favorablement sur ce dispositif. Celui-ci recouvre de multiples dimensions avec notamment l'aménagement des espaces publics : amélioration du cadre de vie, aménagements en faveur des piétons et des cyclistes, piétonisation et apaisement de la circulation. La « ville apaisée » intègre également la généralisation de la limitation de

vitesse à 30km/h en zone urbanisée. Autrement dit, la vitesse maximale autorisée sera ramenée à 30 km/h sur l'ensemble des rues, à l'exception de quelques axes majeurs où il sera possible de rouler à 50km/h.

DES OBJECTIFS FIXÉS

Le dispositif « ville apaisée » va s'attacher à :

- conforter les « lieux de vie » (cœur de village, équipements, écoles, etc.) et revitaliser les commerces de proximité,
- favoriser les évolutions de comportements vers des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle,
- pacifier la conduite des automobilistes et améliorer la cohabitation avec les usagers les plus vulnérables, améliorer la sécurité et la fluidité des déplacements, notamment piétons et cyclistes,
- réduire le bruit de la circulation automobile ...

UN APAISEMENT DÉJÀ AMORCÉ

Avant même la prise de compétence « voirie » par la Métro, notre commune avait déjà pris en compte les besoins de la population en matière de sécurité et des chantiers ont été ouverts, avec notamment la réalisation d'un cheminement piéton le long de l'avenue d'Uriage en plusieurs tronçons.

La commission municipale IAS (Infrastructures, Accessibilité, Sécurité) s'est réunie à plusieurs reprises au printemps et cet été. Elle continue, avec Grenoble-Alpes Métropole, le travail commencé concernant les cheminements piétons, la remise en route du Pédibus ou encore la mise en place d'arceaux pour les vélos.



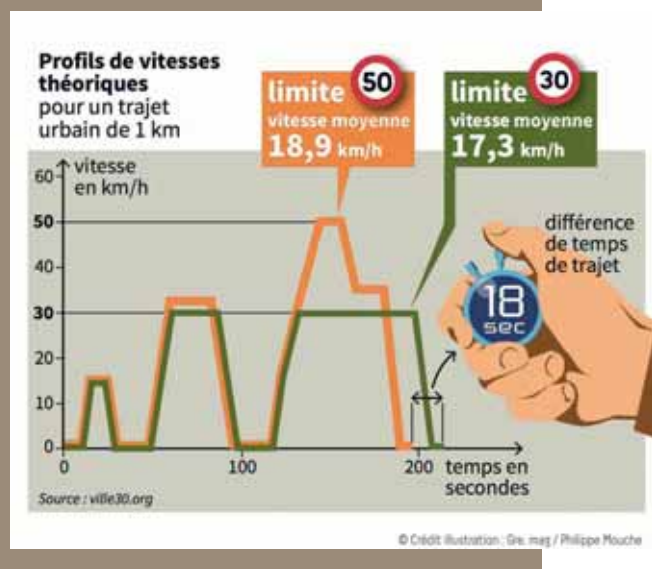
3 BONNES RAISONS DE PASSER À 30KM/H

CETTE VITESSE GÉNÉRALISÉE A DE NOMBREUSES VERTUS PAR RAPPORT À CELLE DE 50KM/H :

1. La distance pour s'arrêter diminue de moitié. Elle est de 13,3 m à 30km/h contre 27,7 m à 50km/h.

2. En cas de choc avec un véhicule à 30km/h, le **risque de décès est divisé par 9** par rapport à un choc à 50km/h. A 30km/h, un véhicule est moins menaçant pour les personnes les plus fragiles (enfants, personnes âgées, etc.).

3. Feux, carrefours, circulation difficile, bouchons, accélération et freinage... Un véhicule atteint rarement les 50km/h en ville. **Ces quelques pointes de vitesse augmentent la consommation et le bruit de fond** pour finalement très peu d'effets sur la vitesse moyenne et les temps de parcours.



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Conseil municipal des enfants, les plus jeunes cultivent leur démocratie locale



La réunion publique d'information organisée le 25 septembre a réuni une quarantaine de personnes.

Lancé au début de l'automne avec le soutien du directeur et des enseignants de l'école élémentaire, le Conseil Municipal des Enfants (CME) réunit des élèves des classes de CM2 de l'école Jules Bruant.

UN NOUVEAU PAS VERS LA DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ

Parce qu'il n'est jamais trop tôt pour prendre part à la vie de son village et parce que la citoyenneté de nos enfants est celle des adultes de demain, il était important de faire aussi participer les écoliers à la vie de la commune. Cette nouvelle initiative vient renforcer la démarche de démocratie participative et de proximité initiée depuis le début du mandat, en s'adressant cette fois, aux plus jeunes.

UNE VRAIE MISSION DE SERVICE PUBLIC

Le CME a pour finalité de permettre aux plus jeunes de comprendre le fonctionnement de leur village tout en favorisant l'exercice de la citoyenneté par la réalisation de projets pour l'intérêt général. Une mairie, ça sert à quoi ? Ça fonctionne comment ? Comment travaillent les élus ? Autant de questions auxquels les élèves du CME seront capables de répondre en fin d'année scolaire.

DES OBJECTIFS MULTIPLES

Le Conseil Municipal des Enfants se donne pour missions de

- favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et des responsabilités civiques,
- mieux faire connaître Vaulnaveys-le-Haut et son fonctionnement,
- donner directement la parole aux enfants,
- permettre aux jeunes de proposer et réaliser des projets.

DES PETITS CONSEILLERS MUNICIPAUX EN HERBE

Ces « élus » du CME seront amenés à siéger lors de réunions plénières de leur propre conseil municipal 2 à 3 fois au cours de l'année scolaire et travailleront ensemble en commissions sur des thématiques proposées (vie de l'école, vie de la commune, développement durable, nature, etc.) toujours encadrés et guidés par les membres adultes du conseil municipal. Chaque enfant du CME se verra parrainé par un aîné, élu à Vaulnaveys-le-Haut. Au printemps, ils présenteront le résultat de leur travail avec la proposition de projets concrets pour la commune.

COMMUNICATION

Vaulnaveys-le-Haut et Brié-et-Angonnes mutualisent un poste en communication

Conscientes des enjeux et de la spécificité de la communication publique comme véritable mission de service public, les deux communes se sont associées pour créer et mutualiser un poste de communicant avec le souci de rationaliser les moyens humains, logistiques et techniques. Jusqu'à présent, les missions relevant de la communication étaient réparties entre différents agents et services. Désormais, ce recrutement va permettre de structurer et professionnaliser un véritable service apte à apporter cohérence et efficacité dans les actions de communication menées par les communes.

Depuis le 6 juillet dernier, Perrine Chaboud-Crousaz a pris ses fonctions de chargée de communication à 50% pour la commune de Brié-et-Angonnes et à 50% pour le compte de Vaulnaveys-le-Haut.

Sa mission couvre l'ensemble des aspects de la communication publique : affichage, publications, identité graphique, communication numérique, médias, relations publiques ou encore événementiel. Elle est ainsi amenée non seulement à concevoir et rédiger les bulletins municipaux, mais aussi à gérer et mettre à jour le site internet, créer des supports de communication, organiser et développer les relations médias, participer à l'organisation et à la promotion des événements communaux, etc.

Travaillant en étroite collaboration avec Yann Echinard, élu en charge de la communication, et la commission communication, cette technicienne va s'attacher à développer une stratégie globale de communication en intégrant, à terme, de nouveaux outils afin de toucher davantage de Vaulnaviards.



PERRINE

Agée de 31 ans, cette grenobloise d'origine est diplômée de Sciences Po Toulouse en géopolitique et a fait l'expérience de la sphère publique au Ministère des Affaires Etrangères, avant de s'orienter vers les collectivités territoriales. « Après mon passage au Quai d'Orsay, j'ai recherché la proximité et l'action de terrain pour travailler sur des sujets davantage en prise avec le quotidien des citoyens », confie-t-elle.

C'est dans le département de la Haute-Savoie qu'elle a fait ses armes d'abord en tant que collaboratrice de cabinet d'un Député-maire d'une ville de 12 000 habitants. Elle a ensuite poursuivi son chemin sur une collectivité de taille plus importante (17 000 habitants), face au Mont-Blanc cette fois, avec la responsabilité du service communication et événementiel.

Elle retrouve aujourd'hui avec grand plaisir son département qu'elle n'a finalement jamais vraiment quitté, tant ses attaches y sont fortes et enracinées. Elle aura à cœur, pour relever la double mission qui lui est confiée, d'apporter toute son expertise et son savoir-faire au service des deux collectivités.

Deux panneaux d'informations électroniques pour une information de proximité

Afin de répondre à une demande croissante d'informations, la commune a décidé d'installer deux panneaux d'informations électroniques. Ils permettront la diffusion quotidienne d'informations municipales et associatives. Ils résultent d'une volonté municipale de préserver le cadre de vie, en luttant contre l'affichage sauvage et les nuisances visuelles.

Suite à l'enquête menée en juin dernier auprès de la population,

la commission communication a poursuivi la réflexion autour de ces panneaux lumineux tout en prenant en compte les réponses, peu nombreuses, du questionnaire. Après concertation avec le prestataire, deux panneaux devraient être installés : l'un à l'entrée de la commune (dans le secteur d'Uriage) ; l'autre, en amont du groupe scolaire, dans le sens centre-bourg – Uriage.

Ces panneaux joueront la carte de la réactivité et de la complémentarité avec les autres supports de communication existants (site internet, newsletters, bulletins municipaux et autres publications municipales, etc.) en renforçant les messages, l'instantanéité de la communication et en touchant les publics par un nouvel outil.

SOLIDARITÉ

La commune s'engage pour les réfugiés

Le droit d'asile est un droit fondamental. Conformément au droit international, les États ont des responsabilités précises envers les réfugiés qui, au péril de leur vie, fuient les conflits armés et les persécutions. Il est donc du devoir de l'ensemble des pays européens d'offrir une protection à ces personnes contraintes d'abandonner leur pays pour échapper à la mort ou à la torture. Ainsi début septembre, en raison du nombre croissant de personnes recherchant un refuge en Europe et face à la crise humanitaire, la France a décidé d'accueillir sur son terri-

toire 24000 réfugiés en deux ans. La Métropole s'est engagée dans le réseau des Villes solidaires. Elle se propose de coordonner les initiatives publiques ou privées provenant des communes, afin d'optimiser les moyens mis en œuvre par l'ensemble des acteurs concernés, au premier rang desquels l'État, et enclencher une véritable prise en charge des familles qui ne se limite pas à la mise en place de solutions d'hébergement, mais s'inscrive bien dans une logique d'insertion. Accueillir dans de bonnes conditions ces personnes constitue



un défi qui nécessite une excellente coopération de l'ensemble des acteurs engagés dans la démarche. A chaque niveau, une coordination a été mise en place : au niveau de l'État, au niveau de la Préfecture et au niveau de la Métropole.

Les communes ont en charge de partager les informations et de recenser les initiatives sur leur territoire en invitant les associations ou particuliers ayant des questions ou des projets d'accueil ou d'accompagnement à contacter la mairie.

La fin du SIGU

Le Syndicat Intercommunal de Gestion d'Uriage (SIGU), inactif depuis cinq ans, faisait l'objet d'un litige entre les communes de Saint Martin d'Uriage et de Vaulnaveys-le-Haut. Ce litige était porté devant les juridictions administratives depuis 2004. Un arrêt du Conseil d'Etat en date du 4 février 2013 est venu mettre un terme à ce conflit, la commune de Vaulnaveys-le-Haut s'étant ensuite désistée en 2014 des derniers recours engagés.

Au cours du premier semestre 2015, les exécutifs de nos deux communes se sont rencontrés à plusieurs reprises et ont engagé la procédure de dissolution de ce syndicat qui n'exerce plus aucune compétence et dont le personnel a été intégré en 2011 au sein des services de la commune de Saint Martin d'Uriage. Une délibération a été prise en ce sens par chacun de nos deux conseils municipaux les 22 mai et 4 juin 2015.

La dissolution du SIGU a été prononcée par arrêté préfectoral du 9 septembre 2015.



Les deux municipalités ont acté une répartition de l'actif du syndicat suivant la localisation géographique des immobilisations ou pour part égale dans le cas où cette localisation n'a pu être identifiée (réseaux, etc.).

Le solde de trésorerie sera réparti à parts égales entre nos deux communes.

Dans un contexte national favorisant le regroupement autour d'entités intercommunales de taille importante, les « petits syndicats » intercommunaux sont amenés à disparaître. La dissolution du SIGU entre

dans cette logique et était devenue inévitable.

Nos deux communes sont aujourd'hui déterminées à travailler « main dans la main » pour préserver et promouvoir les atouts de la station thermale dont elles partagent le territoire.

Jean-Yves Porta,
Maire de Vaulnaveys-le-Haut,
et **Gérald Giraud,**
Maire de Saint Martin d'Uriage.



Les seniors en Dordogne

Cette année, c'est dans la cité médiévale de Beaulieu-sur-Dordogne que le CCAS de Vaulnaveys-le-Haut en collaboration avec le CCAS de Brié-et-Angonnes et la participation de l'ANCV (Association nationale des Chèques Vacances) a permis à quatre

anciens de s'offrir un séjour dans l'une des plus belles régions de France.

Entre soirées animées et de très belles excursions, Rocamadour, Turenne avec son Château, Loubressac perchée sur un promontoire et bien

d'autres, nos aînés sont revenus enchantés de leur séjour.

Pour le prochain voyage, la destination n'est pas encore connue. N'hésitez pas à contacter la mairie au 04 76 89 18 05 pour connaître, dans

les prochaines semaines, le prochain lieu de villégiature.



Chemin du Murgier : les travaux « eau potable » sont terminés

Depuis la fin de l'année 2014, l'eau potable distribuée chemin du Murgier à Belmont laissait apparaître une turpitude rougeâtre et ceci de manière récurrente. Dans un premier temps, les services ont purgé cette ligne plusieurs fois à une semaine d'intervalle. Le résultat s'est avéré positif sur une courte durée seulement. Il a donc été décidé d'étudier le remplacement de cette ligne en acier datant des années 1970.

La Métropole ayant pris la compétence sur eau au 1^{er} janvier de cette année, c'est donc avec les services techniques de la Métro que le projet s'est poursuivi. Une procédure d'urgence a été mise en place et en avril 2015 la décision a été prise de changer les 580 mètres de ce réseau de distribution. Les travaux ont duré de début juillet à mi-août. Les délais ont été tenus et les riverains ont été approvisionnés en eau potable par la commune durant les travaux. Ce chantier aura également permis de mettre aux normes les emplacements de compteurs ainsi que la borne incendie.

On notera également que l'ancien chemin du Murgier, en amont de l'actuel, a refait son apparition pour la plus grande joie des promeneurs.

Route de Prémol à Montgardier : une tuyauterie d'adduction d'eau potable a été remplacée

Durant l'hiver 2014/2015, plusieurs fuites d'eau ont dû être réparées sur ce tronçon de tuyauterie situé route de Prémol sur une centaine de mètres en aval du chemin de Montgardier. Outre les désagréments et dérangements pour les riverains, ces fuites d'eau étaient particulièrement dangereuses au regard de la circulation hivernale sur l'accès à la station de Chamrousse.

Aussi, la Métro a accepté de remplacer une centaine de mètres de cette vieille conduite acier défectueuse. Les travaux ont eu lieu en fin de saison hivernale sur 3 semaines entre fin mai et début juin. Les emplacements de compteurs ont aussi été mis aux nouvelles normes.



Site de Prémol : la Métro gère la collecte des déchets

A la demande de la commune, des poubelles ont été placées sur le site de Prémol par Grenoble-Alpes Métropole. Elles sont levées une fois par semaine depuis mi-août. Nous engageons les utilisateurs de ce site remarquable à les utiliser... ce sont les renards et chiens errants qui vont être déçus !!!

Services techniques : la friche fait place nette

Les travaux de gros œuvre des nouveaux services techniques ont été réalisés et le déménagement a été effectué. Il reste à terminer l'aménagement intérieur des locaux (cloisons, rangements, etc.).

Quant à l'ancien bâtiment des services techniques, les travaux de démolition s'achèvent et auront fait place nette lorsque vous lirez ce bulletin.





patrimoine

La restauration des objets classés se poursuit

Les objets classés ou non, propriété de la commune, sont au cœur d'un programme de restauration.

Les bustes de Saint-Joseph et de Marie (?)—le père Galimbert, curé de la paroisse de 1925 à 1948, y voyait plutôt Saint-Jérôme et Sainte Marie-Magdeleine—en bois de tilleul sculpté, dorure et polychromie d'époque XVIII^e, provenant sans doute de la chartreuse de Prémol, ont été classés « Monuments Historiques » le 10 juillet 1942. Ces deux bustes après dépoussiérage, nettoyage et reprise des manques de dorure, sont revenus entièrement restaurés grâce au talent de Monsieur



Lionel Chardonnet. Les reliques de Saint-Jean -Baptiste et Saint-Jean l'Évangéliste ont été enchâssées, comme elles devaient l'être à l'origine dans le reliquaire lui-même classé, après avis favorable des prêtres de la paroisse et du conservateur régional des Monuments Historiques.



*Le reliquaire
et les reliques
de Saint-Jean-
Baptiste et de
Saint-Jean-
l'Évangéliste*

Le reliquaire et deux paires de chandeliers classés, après nettoyage et restauration, ont été rendus mi-août.

Ces restaurations ont été financées par la Direction des Affaires Culturelles, le Conseil départemental et l'association « Patrimoine des Vaulnaveys ».

GÉNÉREUX MÉCÈNE

Un particulier, qui désire garder l'anonymat, se propose de financer le nettoyage de l'autel Saint-Joseph restauré en 2014. La mairie a donné son accord et remercie bien vivement ce généreux donateur pour son action en faveur de notre patrimoine. Les travaux commenceront à l'automne.

Lutter contre les changements climatiques, c'est vous aussi !

La France accueillera la Conférence sur le climat dite « COP21 » à la fin du mois de novembre. Derrière cet acronyme « COP21 » se cache une Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques entrée en vigueur en 1994.

195 pays et l'Union européenne participeront à cette conférence pour mettre en place des objectifs permettant de lutter contre les changements climatiques.

A l'occasion de cette conférence, il est important de rappeler que les changements climatiques sont le fait de l'homme, notamment par notre capacité à produire des gaz à effet de serre.

S'il est important que les états du monde entier coopèrent pour conduire des politiques publiques prenant en compte les enjeux environnementaux, il est tout aussi important que chacun prenne conscience que ses actions quotidiennes ont une empreinte carbone aux conséquences environnementales non-négligeables.

Témoignages

Le Bulletin a rencontré des Vaulnaviards qui, chaque jour, participent à la réduction des gaz à effet de serre et luttent contre les changements climatiques.

Trois portraits, trois témoignages d'habitants engagés !



Maurine Montagnat, chercheuse au CNRS en glaciologie, utilise un vélo à assistance électrique comme moyen de locomotion de son domicile à son lieu de travail.

Pourquoi ce choix du vélo électrique ?

C'est une volonté forte de réduire mon empreinte écologique. Le choix du vélo s'est imposé de lui-même car c'est le moyen qui offre le plus de liberté, le moins polluant et aucune contrainte liée aux horaires.

Ce choix a été grandement facilité par la découverte du vélo électrique depuis 9 ans.

Le vélo électrique permet de faire un trajet plus long avec du dénivelé, de transporter du poids (cartable avec ordinateurs, courses, etc.), d'avoir un éclairage performant sans que cela ne se ressente, de s'équiper contre les aléas climatiques sans souffrir de la transpiration.

Sur le trajet Vaulnavays-le-Haut/campus, en période de pointe,

la durée du trajet en vélo est quasi-identique à celle du trajet en voiture. Et c'est beaucoup plus rapide qu'en transport en commun.

Mais n'est-ce pas un moyen de locomotion onéreux à l'achat et à l'entretien ?

Il faut compter 1 500 euros pour avoir un vélo fiable et suffisamment puissant, et changer sa batterie tous les 5 ans pour 500 euros. Le prix de la charge électrique est négligeable.

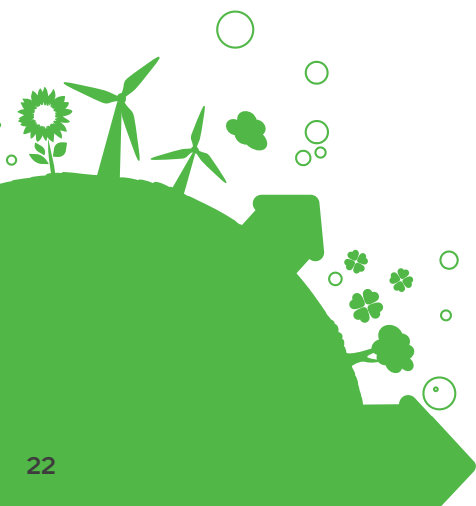
Le coût annuel sur 10 ans se situe entre 200 à 250 euros.

Mais si je comprends bien vous ne faites plus de sport ?

Bien sûr, ce n'est pas aussi sportif qu'avec un vélo standard ! Mais c'est une activité sportive quotidienne, car il faut pédaler, un vélo électrique n'est aucunement une mobylette.

Alors totalement satisfaite de ce moyen de locomotion ?

Oui, si j'étais seule sur la route ! Faut-il rappeler que les automobilistes sont les seuls garants de notre sécurité. Il faut sans doute mieux attendre 30 secondes derrière un vélo pour le doubler que de risquer de le renverser. Et le doubler lorsque l'on a 1m50 car un cycliste ne peut assurer une trajectoire parfaitement rectiligne.





Stéphane Despréaux, ingénieur de recherche au laboratoire Mathématique appliquée de Grenoble, utilise lui aussi un vélo à assistance électrique quotidiennement.

Quelles sont vos motivations ?

Au début, je prenais le bus et ensuite du fait d'une suppression d'horaire, j'ai décidé de faire le trajet en vélo car je n'aime pas être en voiture, ça consomme, ça coûte cher.

Le vélo sans moteur électrique, ce n'est pas viable quotidiennement. J'ai donc opté pour équiper mon vélo existant. Ce qui revient moins cher puisqu'il suffit d'acheter un moteur (400 euros) pour la roue arrière et la batterie (500 euros). Initialement, j'utilisais les chemins carrossables pour éviter les voitures. Mais très rapidement du fait de l'usure du moteur liée aux chocs je me suis résolu à prendre la route.

Je mets 25 minutes à la descente et à peine cinq minutes de plus à la montée. C'est bien sûr l'aide du moteur qui me permet « d'avalier » la montée de Gières sans difficulté. Et comme je ne suis pas essoufflé, je n'absorbe pas de gaz d'échappement. Vitesse moyenne, 35 km/h. Bien équipé, la pluie ne pose pas trop de problème et même lorsque les températures sont basses, puisque que je pédale et que le temps d'exposition n'est pas si long que cela, je n'ai pas le temps d'avoir froid. Évidemment, lorsqu'il neige, c'est quasi-réhibitore principalement pour des raisons de sécurité, en raison de la densité de circulation, on n'a pas le droit de tomber.

Un regret ?

Le manque de piste cyclable à la descente. A la montée, la piste cyclable apporte une certaine sécurité (même si les voitures dans la combe ne respectent pas forcément la piste), ce n'est pas le cas en descente le matin. C'est vraiment le problème en termes de sécurité entre Vaulnaveys-le-Haut et Gières.

J'insiste vraiment sur le caractère intéressant du vélo électrique pour aller travailler mais si l'on souhaite que davantage de personnes optent pour ce moyen de locomotion, il est indispensable de créer une piste cyclable sécurisée.

Outre l'insécurité, que faudrait-il pour inciter davantage de personnes à utiliser le vélo électrique ?

Mettre à disposition quelques vélos afin que chacun puisse découvrir les avantages de ce mode de déplacement pendant une semaine voire 15 jours. Ne pas oublier que lorsque le temps se détériore ou lorsque l'hiver s'installe, il y a le bus. Le co-voiturage permet aussi de régler les problèmes de mauvais temps.



Laurent Courtiade,

chauffagiste spécialisé en énergies renouvelables

Dans le cadre de l'exercice de votre métier, en quoi le changement climatique oriente vos choix, votre stratégie ?

Aujourd'hui, personne ne peut contester que l'homme a un impact sur le changement climatique, même les plus sceptiques. Changements qui provoquent des événements catastrophiques de plus en plus importants.

Le changement climatique m'a poussé à créer mon activité afin de proposer de nouvelles solutions pour répondre aux besoins énergétiques de chacun. Je me suis spécialisé, il y a maintenant 10 ans, dans l'installation de systèmes de chauffages solaires et bois.

Que peut faire chacun d'entre nous pour lutter contre ce changement climatique ?

Bien sûr, je pourrais inciter chacun à changer de chaudière ! Mais il faut d'abord rappeler que pour se chauffer il faut des murs. Une maison bien isolée est le premier acte. L'énergie la moins chère est celle que l'on ne dépense pas. Par conséquent, toute action contribuant à l'économie d'énergie dans son propre bâtiment a un impact direct et immédiat sur la limitation du dérèglement climatique.

La meilleure des démarches est donc de faire un bilan énergétique auprès de thermiciens afin de connaître les points de déperdition. Bilan accompagné de recommandations chiffrées.

Cette démarche d'analyse permet de cibler les actions prioritaires : remplacement de fenêtres, isolation du toit, ventilation, isolation extérieure, isolation du vide sanitaire, de ponts thermiques... Une fois ce bilan réalisé, on peut enfin se poser la question de la meilleure façon de couvrir ses besoins énergétiques et donc le choix de mode de chauffage en s'adaptant le mieux possible aux caractéristiques du logement, aux contraintes techniques, aux problématiques budgétaires et aussi aux convictions de chacun.

Il y a des énergies vertueuses que l'on sous-estime et que l'on n'utilise pas correctement. C'est le cas du solaire. Il faut rappeler que les solutions proposées sont principalement du photovoltaïque en oubliant la solution thermique, or, la première a un rendement au mieux de 15 % alors que la seconde a un rendement de 85 %. Un gisement sous exploité.

Pour conclure, si nous devons rappeler une seule idée, c'est de promouvoir l'autosuffisance énergétique via l'auto-production et favoriser la consommation locale.



Le saviez-vous ?

La France va accueillir et présider la 21^e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 2015 (COP21/CMP11), aussi appelée « Paris 2015 », du 30 novembre au 11 décembre 2015. C'est une échéance cruciale, puisqu'elle doit aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays, dans l'objectif de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2°C. La France va donc jouer un rôle de premier ordre sur le plan international, pour rapprocher les points de vue et faciliter la recherche d'un consensus au sein des Nations unies et aussi au sein de l'Union européenne, qui occupe une place importante dans les négociations sur le climat.

Création du fonds « air bois »

Le Plan Air Energie Climat de la Métropole grenobloise fixe un objectif de réduction de 40 % des émissions de particules (PM10) entre 2005 et 2020. Selon les études menées par Air Rhône-Alpes, le chauffage individuel au bois est responsable de près de 45 % des émissions annuelles de particules sur l'agglomération.

Face à ce constat, Grenoble-Alpes Métropole lance un fonds « air bois » afin d'aider les particuliers à renouveler leurs appareils de chauffage individuels au bois non performants.

Ce fonds métropolitain sera abordé plus en détails dans notre prochaine édition de janvier .



La commune de Vaulnaveys-le-Haut est engagée dans le plan Air Energie Climat de la Métro. Ce plan a pour objectif de mobiliser et de structurer l'action des collectivités face au défi du changement climatique. Il regroupe l'ensemble des mesures à prendre pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, dans tous les domaines de l'économie et de la vie quotidienne des habitants. Il fixe les objectifs du territoire et définit un programme d'actions pour les atteindre, tout en restant cohérent avec les objectifs des autres politiques environnementales : qualité de l'air, gestion de l'eau, lutte contre les nuisances sonores, biodiversité...

La commune s'implique : 21 actions et mesures déjà engagées ou en cours

La mairie de Vaulnaveys-le-Haut est pleinement engagée dans la lutte contre les changements climatiques. Le recensement de 21 actions et mesures déjà engagées ou en cours l'illustre.

D'ici 2020 et la COP26, redoublons d'énergie pour réduire drastiquement notre empreinte carbone.

URBANISME

1

Disposition dans le PLU qui demande à chaque projet déposé d'éviter les affouillements ou exhaussements

2

Disposition dans le PLU qui facilite et permet des implantations dérogatoires pour les panneaux solaires

3

Identification et préservation des zones humides : démarche expérimentale et commune pilote sur le territoire français

DÉPLACEMENTS

4

Politique favorisant le covoiturage

5

Mise en place d'arceaux pour garer les vélos devant tous les bâtiments et équipements publics

6

Engagement de la commune auprès du SMTC afin d'améliorer la desserte en transports en commun

7

Mise en place du Pédibus qui permet d'emmener les enfants à l'école à pied

8

Réouverture de sentiers pour inviter la population à marcher et ainsi développer les déplacements doux

SCOLAIRE

9

Choix d'un prestataire en restauration scolaire qui utilise les produits locaux et les circuits courts

ECLAIRAGE PUBLIC

10

Installation de candélabres à LED dans le cadre du renouvellement éclairage

BÂTIMENTS

11

Mise en place de programmeurs pour éviter de chauffer les bâtiments et écoles quand ils ne sont pas occupés

12

Amélioration de l'isolation des bâtiments communaux chaque fois que cela est possible pour diminuer la facture énergie et les rejets polluants

ESPACES VERTS

13

Suppression de l'utilisation de désherbants chimiques

FINANCES

14

Fixation de la taxe sur l'électricité au taux maximum pour inciter les consommateurs à faire des économies sur leur facture d'électricité

VALORISATION DES DÉCHETS

15

Broyeur à végétaux à la déchetterie

16

Collecte en porte à porte pour les emballages facilitant le tri sélectif

17

Tri sélectif des papiers dans les bureaux de la mairie

PRÉVENTION

18

Action journée propre avec les scolaires et les habitants

19

Ateliers de compostage avec les habitants

20

Sensibilisation des plus jeunes via le Conseil Municipal des Enfants à la lutte contre les changements climatiques

ENVIRONNEMENT

21

Engagement de la commune dans le Plan Air Energie Climat de la Métro

Et bien d'autres encore...

MARCHÉS PUBLICS

Projet de généralisation des clauses environnementales dans les critères d'exécution des marchés publics communaux

COMMUNICATION

Impression sur papier recyclé du bulletin municipal (collaboration avec une imprimerie labellisée Imprim'Vert)

ANIMATION

Vide-grenier lors de la foire de mai pour donner une seconde vie aux objets et favoriser la récup'





Agriculture biologique, un atout contre le changement climatique



Si nous ne maîtrisons pas nos émissions de gaz à effet de serre (GES), principalement les 3 principaux que sont le gaz carbonique (CO₂), le méthane (CH₄) et le protoxyde d'azote (N₂O), la température moyenne planétaire pourrait augmenter jusqu'à 5,3 °C au cours du 21^e siècle. Or, le contenu de nos assiettes (production agricole, transformation et distribution) représente un tiers des GES à l'échelle mondiale ! Il est donc primordial de limiter les émissions de gaz liées à l'agriculture et à l'agroalimentaire.

En quoi des modèles d'agriculture alliant production biologique (et/ou agroécologie), transformation à la ferme et commercialisation en circuits courts apportent-ils des réponses au dérèglement climatique ?

L'agriculture biologique et l'agroécologie sont des modes de production qui présentent de réels atouts à faire valoir dans ce domaine.

LES MODÈLES D'AGRICULTURE ALLIANT PRODUCTION BIOLOGIQUE ET OU AGROÉCOLOGIE

Meilleure résilience face aux changements climatiques

La production biologique favorise l'adaptation des variétés et des races à leur environnement. Au lieu d'artificialiser toujours plus l'écosystème pour l'adapter à des

variétés ou des races soi-disant plus productives, on privilégie ainsi le choix de la rusticité et de l'adaptation de celles-ci en puisant si possible dans le vivier des ressources locales (variétés anciennes, sous-espèces géographiques et écotypes, etc.).

A ce choix de la rusticité, les pratiques agrobiologiques ajoutent la biodiversité agricole : association polyculture-élevage, diversité et complémentarité des ateliers de productions, diversité des espèces cultivées, rotations longues et diversifiées (céréales-légumineuses-prairies), cultures associées ou dérobées, etc. sont autant de pratiques qui renforcent la capacité d'une ferme à faire face aux aléas climatiques.

Enfin, l'autonomie des fermes ou la coopération entre fermes complémentaires (éleveurs/céréaliers par exemple) leur permet d'être moins dépendantes de l'extérieur (prix des amendements, des aliments et des fourrages).

Réduction de l'impact de la production agricole

L'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires et des engrais chimiques de synthèse réduit fortement les émissions des GES en bio : d'une part, car ils sont émis lors de l'utilisation aux champs de ces produits, et d'autre part, car la fabrication et le transport de ces produits en génèrent une émission

encore plus grande dans l'atmosphère, sans parler de la pollution des nappes phréatiques, qui, par effets induits (algues vertes par exemple), va encore envoyer dans l'atmosphère quantité de GES.

A l'inverse, la fertilisation organique, la pratique des engrais verts et l'usage des légumineuses dans les rotations ont des effets positifs sur les GES et le stockage du carbone à long terme.

Le désherbage mécanique et manuel prend également sa place. Gourmand en main d'œuvre, il est par ailleurs générateur d'emplois locaux non délocalisables, contribuant à compléter un bilan carbone plutôt favorable.

En élevage, la recherche d'autonomie alimentaire a des effets positifs via le recours accru à l'autoproduction d'aliments du bétail (quand le foncier le permet) et aux pâturages, notamment dans les élevages plein air.

Enfin, en respectant les insectes pollinisateurs, les pratiques agrobiologiques contribuent à maintenir une pollinisation naturelle de la végétation sauvage et cultivée, assurant la fécondation des fleurs et donc la production de la plupart des fruits, légumes et graines qui sont à la base de notre alimentation, évitant par là même des surcoûts de production (pollinisation manuelle) ou des importations massives.



LA TRANSFORMATION

À LA FERME

Au-delà de la qualité initiale pour la santé des produits bio (pas de résidus de pesticides ou d'antibiotiques), leur transformation à la ferme permet de réduire fortement les émissions de GES en supprimant les nombreuses étapes (parfois surprenantes) de transport (et d'augmentation de prix) entre le producteur et le transformateur final.

La transformation à la ferme permet également au producteur de mieux gérer dans le temps l'écoulement de sa production et de limiter ainsi les pertes après récolte ou après abattage (or, tous les produits non vendus ont nécessité de l'énergie pour les produire et en nécessitent également pour les détruire).

LA COMMERCIALISATION

EN CIRCUITS COURTS

Outre les vertus de fraîcheur des produits, convivialité, lien social, animation locale et prix modérés pour le consommateur mais rémunérateurs pour le producteur, ce mode de commercialisation, apporte sa pierre à la lutte contre le réchauffement climatique, et ce, quelle que soit la forme qu'il prend (vente à la ferme, magasins de producteurs, AMAP, marchés locaux, « drive » fermier, paniers de saison, etc.).

Les circuits courts permettent de réduire les dépenses d'énergie et l'émission de GES liés :

- au stockage, au transport et aux manutentions diverses à chaque intermédiaire,
- au conditionnement excessif, souvent à base de matériaux issus du pétrole; conditionnements qu'il va falloir par la suite collecter et éliminer (ou dans le meilleur des cas, trier et recycler),
- aux déplacements des consommateurs ou en facilitant, par la proximité, des modes de déplacements éco-responsables (à pied, vélo, transports en commun).

C'est pourquoi, **en tant qu'élus**, nous devons encourager et faciliter l'installation ou la reconversion d'agriculteurs souhaitant produire biologiquement, transformer et valoriser leur production à la ferme, et la commercialiser localement, mais aussi **en tant que consommateurs**, nous devons modifier nos modes de consommation de manière à peser sur les décideurs économiques et politiques.

Adoptons le slogan « **Manger Bio et local, c'est l'idéal** » de la campagne initiée en 2007 par le réseau Corabio (Coordination Rhône-Alpes de l'Agriculture Biologique).



TÉMOIGNAGE MICKAËL BLAIN

Mickaël BLAIN, jeune maraîcher installé depuis début 2015, nous montre l'exemple.

Au-delà des pratiques de l'agriculture biologique, Mickaël souhaiterait orienter son mode de production vers une agro-écologie basée sur le travail manuel (le moins mécanisé possible). « *Je souhaite privilégier les techniques alternatives telles que les rotations, piégeages, cultures associées, etc. plutôt que les traitements systématiques, même autorisés en bio. Et dès que possible j'envisage la création d'une activité complémentaire : un atelier de poules pondeuses, bien sûr en bio.* » Actuellement présent sur le marché du Bourg place Eugène Riband tous les vendredis après-midi, Mickaël envisage, sans doute pour la saison prochaine, la mise en place de paniers de saison hebdomadaires.

DÉPLACEMENTS

Du nouveau dans les transports en commun

Modifications d'horaires, offre complémentaire de service, accessibilité, révisions des tarifs... la rentrée s'accompagne, dans les transports publics, d'un certain nombre de changements et de nouveautés.

LA LIGNE FLEXO 69

SE MET AU TRANSPORT À LA DEMANDE

La 69 était jusque-là la seule ligne FLEXO à ne pas proposer de transport à la demande (TAD) sur les 28 lignes périurbaines mises en place par le SMTC. L'autorité organisatrice des transports en commun des 49 communes de la métropole grenobloise. Comme auparavant, des bus assurent un service régulier aux heures de pointe mais une offre complémentaire, à la demande, est maintenant proposée en heures creuses. Les réservations des horaires proposés en TAD sont à effectuer au minimum 2h avant le déplacement auprès du service AlloTag au 04 38 70 38 70 (du lundi au vendredi de 8h à 18h30) ou sur tag.fr 24h sur 24h. Il suffit qu'au moins un usager ait réservé pour qu'un véhicule adapté (minibus, taxi...) assure le transport.

Autre amélioration de la rentrée, le terminus de la ligne à Vizille n'est plus « Chantefeuille » mais « le Péage de Vizille » et l'arrêt « place du Château » est rétabli. Enfin, des modifications horaires ont été apportées à la ligne 69 et nous encourageons les usagers à en prendre connaissance via les fiches horaires disponibles en mairie ou sur internet :

www.tag.fr

ou www.vaulnaveys-le-haut > Rubrique Vie locale > Transports et déplacements.



LE SMTC MODIFIE SES TARIFS

Dans le cadre de sa politique tarifaire, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération grenobloise a souhaité apporter des améliorations devant conduire à une meilleure équité entre les usagers.

Suite à une concertation, le comité syndical a décidé à l'unanimité, le 9 juillet dernier, de réformer sa grille tarifaire à compter du 1er septembre de la manière suivante :

■ L'abonnement mensuel pour les 18-24 ans passe de 27,40 € à 20 € (abonnement annuel à 195 €).

■ L'abonnement mensuel des actifs salariés de 25 à 64 ans passe de 49,90 € à 51,40 € (sachant que ce coût de transport est pris en charge à 50% minimum par l'employeur au titre de la prime transport instaurée en 2009).

■ Fin de la gratuité pour les plus de 70 ans du transport en heures de jour avec l'instauration d'un abonnement annuel de 36 € leur permettant de circuler librement

toute la journée, sans aucune restriction horaire.

Il est à regretter que le retour à la gratuité du transport scolaire décidé par le Conseil départemental de l'Isère ne s'applique pas aux communes de Grenoble-Alpes Métropole. Cette gratuité ne concerne que le transport scolaire relevant de la compétence du Département, or, pour les 49 communes de l'agglomération grenobloise, c'est bien le SMTC qui organise ce transport. Une inégalité qui pénalise ainsi les scolaires de la métropole.

A noter toutefois, la mise en place de la gratuité des transports dans le cadre de sorties de classe réalisées pendant le temps scolaire, au bénéfice de l'ensemble des élèves de l'agglomération.



**LA MISE EN ACCESSIBILITÉ
DE 2 ARRÊTS EST À L'ÉTUDE**

Des projets d'aménagements d'arrêts de bus de la ligne 69 accessibles aux PMR des arrêts : « centre-bourg » et « la Tuilerie » à Uriage seront sont à l'étude. Nous rappelons qu'un service transport pour PMR est disponible sur l'ensemble des communes de la Métro : le Flexo+.

**TRANSISÈRE AMÉLIORE
UNE CORRESPONDANCE
MATINALE**

La ligne 6052 n'est que peu affectée par des changements hormis l'horaire de départ de Belmont du premier bus de 7h09 désormais avancé à 6h59 pour une correspondance aux Alberges avec la ligne 69 à 7h06.

Comme pour la ligne Flexo 69, les dépliants présentant l'ensemble des horaires (et notamment vacances scolaires, week-ends et jours fériés) sont disponibles en mairie.

A noter que les habitants de la commune ont également la possibilité d'utiliser les 2 lignes Transisère affectées à la desserte des collège et lycée de Vizille (uniquement en période scolaire): l'une au départ de Belmont et l'autre venant de Chamrousse (voir tableaux horaires de cette page).

VAULNAVEYS LE HAUT - Belmont VIZILLE - Lycée Portes de l'Oisans - Collège les Mattons						
FONCTIONNEMENT : période scolaire uniquement						
ALLER						
		LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	LMJV
Commune	Point d'arrêt	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller
Vaulnaveys-le-Haut	Belmont	07:15			08:15	
Vaulnaveys-le-Haut	Les Roux	07:17			08:17	
Vaulnaveys-le-Haut	St Georges d'Uriage	07:18			08:18	
Vaulnaveys-le-Haut	La Tuilerie		07:15		08:20	
Vaulnaveys-le-Haut	Les Alberges	07:21			08:21	
Vaulnaveys-le-Haut	Les Guichards	07:22			08:22	
Vaulnaveys-le-Haut	Ecole J. Bruant	07:23			08:23	
Vaulnaveys-le-Haut	Le Village		07:20			08:23
Vaulnaveys-le-Haut	Marchandises		07:22			08:25
Vizille	Lycée Porte de l'Oisans	07:40	07:35	07:40	08:45	08:45
Vizille	Collège les Mattons	07:45	07:40	07:45	08:50	08:50

VIZILLE - Collège les Mattons - Lycée Portes de l'Oisans VAULNAVEYS LE HAUT - Belmont						
FONCTIONNEMENT : période scolaire uniquement						
RETOUR						
		Me	Me	LMJV	LMJV	LMJV
Commune	Point d'arrêt	Retour	Retour	Retour	Retour	Retour
Vizille	Collège les Mattons	12:05	12:05	15:20	16:30	16:30
Vizille	Lycée Porte de l'Oisans	12:10	12:10	15:25	16:35	16:35
Vaulnaveys-le-Haut	Marchandises	12:20		15:44		16:51
Vaulnaveys-le-Haut	Le Village	12:21		15:45	16:49	16:52
Vaulnaveys-le-Haut	Ecole J. Bruant		12:20	15:46		16:53
Vaulnaveys-le-Haut	Les Guichards		12:22	15:48	16:50	
Vaulnaveys-le-Haut	Les Alberges		12:24	15:50	16:51	
Vaulnaveys-le-Haut	La Tuilerie	12:28		15:53	16:53	
Vaulnaveys-le-Haut	St Georges d'Uriage		12:26	15:55	16:55	
Vaulnaveys-le-Haut	Les Roux		12:27	15:56	16:57	
Vaulnaveys-le-Haut	Belmont		12:30	16:00	17:00	

CHAMROUSSE - VAULNAVEYS LE HAUT - Le Fujaret / VIZILLE - Collège les Mattons		
FONCTIONNEMENT : période scolaire uniquement		
ALLER		
		LMMeJV
Commune	Point d'arrêt	Aller
Vaulnaveys-le-Haut	Le Fujaret	07:20
Vaulnaveys-le-Haut	Mongardier	07:23
Vaulnaveys-le-Haut	Belmont	07:24
Vaulnaveys-le-Haut	Les Alberges	07:30
Vizille	Collège les Mattons	07:50

VIZILLE - Collège les Mattons VAULNAVEYS LE HAUT - Le Fujaret - CHAMROUSSE			
FONCTIONNEMENT : période scolaire uniquement			
RETOUR			
		Mercredi	LMJV
Commune	Point d'arrêt	Retour	Retour
Vizille	Collège les Mattons	12:05	16:35
Vaulnaveys-le-Haut	Les Alberges	12:27	16:55
St Martin d'Uriage	Uriage Gare		17:00
Vaulnaveys-le-Haut	Belmont	12:31	17:08
Vaulnaveys-le-Haut	Mongardier	12:32	17:10
Vaulnaveys-le-Haut	Le Fujaret	12:34	17:15



3 QUESTIONS À MARTINE, UTILISATRICE DES TRANSPORTS EN COMMUN

Comment vous êtes-vous mise aux transports en commun ?

J'habite Belmont et je me rends tous les jours de la semaine sur mon lieu de travail dans le quartier de la gare à Grenoble. Dès que la ligne 6052 a été créée, j'ai décidé d'abandonner ma voiture. Trois arrêts de bus desservent Belmont dont un près de chez moi (l'arrêt Chapelle).

Quel est votre usage, au quotidien, de ce mode de transport ?

Je prends le 7h40 qui m'emmène via les Davids puis Uriage à la gare SNCF de « Gières Universités » pour 8h07. Nombreux sont les scolaires dans ce bus mais également de plus en plus d'adultes se rendant au travail, certains avec leur vélo rangé dans la soute. À Gières, un TER venant de Chambéry à 8h09 me permet de rejoindre Grenoble pour 8h23. Je n'ai plus qu'une dizaine de minutes de marche avant d'arriver. Le soir, pas de problème je reprends le TER de 17h27 qui m'emmène à Gières pour 17h39. Là, je monte dans le Flexo 69 à 17h49 direction les Alberges où la correspondance 6052 pour Belmont m'attend : arrivée à La Chapelle pour 18h19.

Qu'est-ce qui vous a convaincu de faire le pas vers les transports en commun ?

Ce qui m'a convaincu :

- le confort : on est moins stressé, on peut lire, aller sur Facebook, utiliser sa tablette, en un mot ne pas perdre de temps.
- le coût : 70 euros pour l'année. En effet, avec le « plan de déplacement entreprise » mon employeur prend 80 % des frais de transport à sa charge (50 % habituellement).
- l'économie sur l'usure de mon véhicule et la consommation d'essence avec 10 000 km en moins par an.
- pas de problème de parking à payer et de risque de PV en ville.
- enfin, un dernier point qui n'est pas négligeable : la convivialité, on rencontre toujours des connaissances, on peut ainsi discuter et le trajet paraît ainsi moins long.

J'espère que de nouveaux usagers vont nous rejoindre. Il faut au moins essayer car comme dit le dicton : « l'essayer c'est l'adopter ».

Pour vos remarques ou suggestions sur les transports, contactez la Mairie à l'adresse mail : transports@vaulnaveys-le-haut.fr ou l'élu référent Transports (commission Réseau) en relation avec la Métro: Marc Odru.

ENVIRONNEMENT

L'ambrosie, une plante bien envahissante



Bien connue des allergologues, l'ambrosie a des feuilles vertes très découpées et une tige couverte de poils blancs.

Elle porte le nom du nectar des dieux mais c'est loin d'être une bénédiction pour 6 à 12 % de la population qui y est fortement allergique. L'ambrosie, dont la prolifération est prise très au sérieux par l'Agence Régionale de Santé est devenue un enjeu de santé publique. Cette plante envahissante fait l'objet d'un plan d'actions très concret : obligation de destruction immédiate, cartographie, création d'un réseau de référents, etc.

Les habitants peuvent également participer à la lutte contre cette plante grâce à la plateforme de signalement sur internet www.signalement-ambrosie.fr. Tous les signalements sont portés à connaissance du référent local (Yves Argoud-Puy pour la commune) qui a pour mission de vérifier la localisation et de mettre en place les actions nécessaires à l'éradication de la plante.

POUR EN SAVOIR +

www.vaulnaveys-le-haut.fr > Rubrique Culture et Patrimoine > Patrimoine naturel

www.ambrosie.info



ÉCONOMIE LOCALE

Votre pain frais fabriqué sur place !

Le 13 juillet dernier, une boulangerie a ouvert ses portes au centre-bourg. Elle vient ainsi compléter l'offre commerciale existante de proximité et rejoint la supérette, la pharmacie et le tabac-presse.

Après plusieurs années passées à vendre ses pâtisseries sur le marché du vendredi après-midi, Alexandre, artisan boulanger, a décidé de se sédentariser et d'installer une boulangerie sur notre

commune. Les pains et pâtisseries sont fabriqués à partir de farines issues de l'agriculture biologique et de sel de Guérande.

Venez goûter ses pâtisseries, ses viennoiseries « pur beurre » ou simplement acheter votre pain croustillant tout juste sorti du four, du lundi au vendredi le matin de 6h30 à 13h30, l'après-midi de 15h à 19h30 et le samedi non-stop de 6h30 à 19h30.

Alexandre, artisan boulanger, utilise exclusivement des farines issues de l'agriculture biologique.



Du haut de ses 12 ans, la jeune judokate a déjà un palmarès qui inspire l'admiration.

GENS D'ICI

PORTRAIT D'ANOUK VALLON, JUDOKATE

Championne départementale de judo 2014, vice-championne départementale 2015 dans sa catégorie, 3^{ème} au championnat de la ligue Rhône-Alpes 2015 et 3^{ème} au championnat de France à Lyon le 22 mars dernier, Anouk Vallon affiche un palmarès déjà très prometteur pour son âge. La petite Vaulnaviarde s'est également bien battue lors des championnats de zone à Mèze dans l'Hérault le 25 avril 2015.

Initiée au judo par Vincent Sparapano, professeur du Judo Club Belledonne de Vaulnaveys-le-Haut, c'est désormais chez Paul Delormas, au Judo Club de Gières qu'elle poursuit sa formation de judokate et qu'elle vient d'obtenir sa ceinture marron. Félicitons ce joli parcours et souhaitons-lui encore de belles rencontres sportives.

ÉCONOMIE LOCALE

Un distributeur de billets au centre-bourg, un service de proximité attendu

Lors du sondage réalisé en octobre 2014, une forte proportion de la population (38,8%) a émis le souhait de voir installer un distributeur de billets dans le centre-bourg. Forte de ce constat, la Municipalité s'est mise en quête d'une banque qui accepte d'implanter cet équipement dans notre village.

Une consultation auprès d'une vingtaine de banques a été lancée et a permis de relever ce défi de taille. La commune a dû faire face à des refus de certaines banques pour « rentabilité insuffisante »

ou des demandes de participation financière inacceptables pour notre commune.

Finalement, c'est la Société Générale qui a accepté de s'implanter à condition que la commune effectue les travaux d'aménagement d'un local pour accueillir le terminal.

Les travaux d'aménagement du local de l'ancienne Poste ont débuté en juillet, en lien avec la Société Générale afin d'optimiser la sécurité des locaux.



Le distributeur de billets de la Société Générale est accueilli dans l'ancienne Poste, au cœur du centre-bourg.



*Forêt d'épicéas
lors de la
participation du
club aux portes
ouvertes du
jardin du Luiset.*

Bonsaï Club

Le Bonsaï Club de Belledonne vous aide dans l'art de la pratique du bonsaï

Le Bonsaï Club de Belledonne continue son développement puisqu'il comptait pour son troisième exercice une vingtaine de membres. Nous espérons que la rentrée 2015 s'inscrive dans la continuité.

Depuis le début de cette année, le club est affilié à la Fédération Française de Bonsaï (FFB). Cela va permettre aux membres de pouvoir se rapprocher d'autres clubs et de bénéficier de formations dispensées par des « bonsaïkas » de niveau national et international. Pour 2015-2016, le principal projet avec la FFB est l'organisation à Vaulnaveys-le-Haut d'une réunion d'échange interclub Rhône-Alpes en octobre.

Quelques membres du Bonsaï club sont aussi affiliés à l'Union du Bonsaï Français. Cette nouvelle fédération francophone tiendra son congrès annuel à Albi les 21 et 22 novembre avec la présence d'un grand maître japonais Ken Fujiwara. Deux arbres du Bonsaï club de Belledonne ont été sélectionnés pour l'exposition qui se tiendra lors de cet événement : un érable kihoymé et un charme de Corée.

Nous rappelons que la commune de Vaulnaveys-le-Haut met à disposition du Bonsaï Club la salle de Belmont où les membres peuvent se réunir suivant un calendrier défini à l'avance. Les réunions au rythme de 2 à 3 par mois, se tiennent le vendredi soir de 20h à 22h pour des séances d'apprentissage théorique et le samedi après-midi de 14h à 18h pour les ateliers pratiques.

En plus des séances organisées à la salle de Belmont, des sorties à

thèmes, sorties montagne, visites de jardins de renom et visites chez des professionnels sont organisées.

Notre ambition est de vous faire découvrir et de vous aider à progresser pas à pas dans cet art qu'est la pratique du bonsaï, en tenant compte du niveau de connaissances de chacun.

POUR EN SAVOIR +

Blog du club
www.bcdb.fr/bonsai/
Mail : bcdb38@yahoo.fr



盆栽クラブ
ベルドニヌ

Faire et grandir propose ses ateliers créatifs

Les ateliers sont proposés pour des enfants de 2 ans ½ à 8 ans. Ils sont présentés sous forme de kits prêts à l'emploi ou à emporter, que nous avons réalisés pour laisser à l'enfant et ses accompagnateurs toute la création possible sans les contraintes de la préparation.

Un après-midi créatif aura lieu le samedi 5 décembre 2015 sur le thème de Noël, avec plein de nouveautés. Comme l'année dernière, nous vous attendons nombreuses et nombreux.

POUR EN SAVOIR +

Association Faire et grandir
86 chemin des Ogiers à Vaulnaveys-le-Haut
Sophie Vassal : tél. 04 76 89 11 12, Brigitte Bellon : tél. 04 76 89 13 81



Les Gourlus

Le programme du Club des Gourlus

- Tous les mardis de 14h à 17h30 à la salle Platel : jeux de cartes, scrabble, pétanque.
- L'hiver, le vendredi de 14h à 17h30 à la salle Platel (du 6 novembre 2015 au 26 février 2016): jeux de cartes, scrabble.
- Cours de gymnastique : tous les lundis de 16h45 à 17h45.
Inscriptions Françoise, tél. 04 76 89 13 31.
- Cours de country : tous les 1^{er} et 3^e vendredis de chaque mois de 19h45 à 20h45 danse de country. Cours de danse en ligne de 20h45 à 21h45.
Inscriptions Nanou, tél. 04 76 89 13 93, Roger, tél. 04 76 44 79 57.

Prochaines animations

- Jeudi 12 novembre : sortie festive à Jaillans.
Inscriptions Guy tél. 04 76 89 12 51.
- Mardi 22 décembre : repas de fin d'année à la salle polyvalente avec orchestre.
Inscriptions Maurice tél. 04 76 89 11 89.

POUR EN SAVOIR +

Roger : tél. 04 76 44 79 57 ou 06 79 71 80 92
Mail : bouvier-roger@orange.fr – Site : lesgourlus.com.

La Fourmi, une association de services à la personne

Qui sommes-nous ?

La Fourmi, c'est 4 agences sur le territoire Sud-Grenoblois et Alpes-Sud-Isère (Vif, Vizille, Pont-de-Claix et La Mure). Créée en 1996 sur Vizille, Alida Thues est la responsable de cette agence. En 2014, 188 clients ont fait appel à La Fourmi, dont 10 familles de Vaulnaveys-le-Haut.

Quelle aide pour les habitants ?

Que ce soit ponctuel ou de façon régulière, La Fourmi propose une aide pour le ménage, repassage, petit bricolage, jardinage, etc. Dans le cadre des Services à la Personne, les clients de La Fourmi peuvent bénéficier de 50% de crédit ou réduction d'impôts.

A noter qu'avant toute intervention ménage/repassage au domicile des particuliers, les salariés sont évalués par une Conseillère en Économie Sociale et Familiale de La Fourmi.

Une autre façon d'entreprendre qui conjugue activité économique et utilité sociale.

La Fourmi, en tant qu'employeur, est confrontée aux mêmes contraintes qu'un employeur lambda. Elle gère une activité marchande qui repose sur la mise à disposition de personnel. Parallèlement, elle répond à un besoin social, qui est de recruter des personnes en recherche d'emploi, ayant peu de qualification. Les CDD proposés vont servir de tremplin vers une formation ou un emploi pérenne, les salariés quittant généralement la structure au bout de 2 ans.

POUR EN SAVOIR +

Tél. : 04 76 78 94 78

Site internet : www.lafourmi.asso.fr

Nos actualités :

<https://www.facebook.com/LaFourmi38>



L'association Sentiers et chemins de Vaulnaveys-le-Haut est née

Née en avril 2015 après une sortie entre citoyens de bonne volonté, son but est de rouvrir certains chemins et sentiers devenus impraticables afin de recréer les interconnexions entre sentiers, chemins, hameaux de notre commune et plus tard, les communes avoisinantes.

Les sentiers de Vaulnaveys-le-Haut sont gérés, entretenus, balisés pour moitié par Grenoble-Alpes Métropole (environ 28 kilomètres) - on les reconnaît par un marquage jaune. L'autre moitié est à la charge de la commune et c'est sur cette partie que l'association intervient, en plus des travaux réalisés par les agents communaux. Plusieurs chantiers ont déjà été réalisés :

- En mars, chemin de pré Falcon reliant Belmont à l'impasse des Perrières.
- En juin, début des travaux pour rouvrir le chemin des Fourneaux reliant la chapelle de Belmont au début du chemin de Naclard. En septembre, finalisation de cette liaison.

Simultanément aux travaux de réouverture, nous avons commencé l'ébauche des premiers circuits sur le territoire de la

commune. Nous avons distribué les plans aux visiteurs venus lors du forum des associations afin qu'ils puissent nous donner leur avis sur les tracés et sur la praticabilité des sentiers.

Nous envisageons également de créer des circuits PMR (personnes à mobilité réduite) ; ensuite viendra le balisage des circuits. Avant de passer au balisage, une réunion de concertation sera organisée cet automne avec tous les adhérents et amis de l'association afin de valider et/ou modifier les tracés et également pour présenter les maquettes des balises. Cette étape est essentielle pour le projet de l'association.

Le Relais paroissial de Vaulnaveys- le-Haut vous informe

L'A.E.E.P et les Pères Jean-Baptiste Vian et Jean-Baptiste Thibaut remercient tous les habitants et commerçants pour leur participation active et leur contribution à la réussite des traditionnelles festivités paroissiales du 15 août ainsi que de l'excellent accueil réservé aux bénévoles.

Fleurir l'église de Vaulnaveys ? La paroisse recherche une, ou plusieurs personnes, pour le service des fleurs dans l'église, à partager avec une autre personne. Un accompagnement par l'équipe florale de Saint-Martin-d'Uriage peut vous être proposé !

Le catéchisme a commencé début octobre 2015 : les inscriptions sont toujours possibles auprès de M^{me} Laurence Thouvard (thouvard@club.fr).

Nouveau : les inscriptions pour les demandes de baptême ou de mariage se font dorénavant en ligne depuis le site paroissial rubrique « célébrations/mariage » ou « célébrations/baptême ».

Vous êtes les bienvenu(e)s aux permanences d'accueil du presbytère de Vaulnaveys-le-Haut chaque vendredi de 16h à 18h (sauf vacances scolaires) à 30 m de l'église à gauche de la mairie pour tout renseignement et découverte des différentes activités de la paroisse.

POUR EN SAVOIR +

Nouvelle adresse internet :
<http://stjeandelacroix.free.fr>

Les commerçants de l'UDCU accueillent les curistes

Nouveauté 2015, cette saison l'Union Des Commerçants d'Uriage (UDCU) s'associe à l'Office de Tourisme (OTTU) afin d'accueillir les curistes autour d'un goûter gourmand gratuit.

Yves Matteucci, sympathique patron de La Fondue (qui a eu cette brillante idée), avait démarré la saison avec ses bons cocktails et un panier de fruits offert par notre primeur Nature et gourmandises.

A chaque réception, Thierry Licata et Sandra Monteforte (Président et vice-présidente de l'UDCU) présentent Uriage et ses commerçants aux nouveaux arrivants puis Isabelle Durand-Falcoz de l'OTTU prend le relais pour détailler le planning des activités. Les curistes apprécient beaucoup.

Cela nous permet de mettre en avant le savoir-faire de nos artisans-commerçants, de rencontrer, discuter et fidéliser ces clients sai-



Puis à tour de rôle, toutes les trois semaines, chaque commerçant reçoit nos curistes (Armenonville avec Boucherie Vaudet, Un Autre Esprit avec L'épicerie, La Marine avec La Marmolada et le p'tit Casino, Maison & Chocolat avec La Cave de Régusse).

Lundi 24 août, malgré la pluie, Hervé et son équipe du Bar de l'Avenue nous avaient préparé de délicieux kirs et des jus de fruits. La boulangerie-pâtisserie Les 3 Elles régalaient nos convives avec quiches et tartes aux fruits.

sonniers. En effet, une charmante mamie bordelaise de 72 ans nous expliquait qu'elle faisait sa 39^e cure et que notre accueil gourmand la ferait encore revenir l'année prochaine à Uriage !

Donc, c'est mission réussie pour une initiative qui sera renouvelée saison 2016.

Pour une charte de commune durable



Les préoccupations écologiques peuvent paraître accessoires quand tant d'autres sujets nous préoccupent : l'emploi, l'éducation et l'avenir de nos enfants, le système de retraites etc. Pourtant ne l'oublions pas, le développement durable n'est pas une lubie de « bobo » ou d'écolos soixante-huitards. Le développement durable c'est le droit pour tous à un développement soutenable c'est-à-dire permettant à chacun sur cette terre de vivre décemment. Force est de constater que nous en sommes loin car les inégalités continuent de se creuser, chez nous comme ailleurs. C'est le droit de vivre dans un environnement sain, non pollué ou le moins possible, le droit au calme, à une nourriture de qualité elle-même importante pour la santé de tous. Le développement durable ce n'est pas du bio, des logements bien isolés et un environnement préservé seulement pour les plus riches, c'est le droit de bien vivre pour tous.

Le développement durable ne concerne pas que l'écologie car ce concept repose sur 3 piliers : écologique, économique, social. Préserver l'environnement et

les ressources, favoriser le lien social et la solidarité, produire des richesses soutenables et les répartir équitablement. C'est aussi plus de proximité, plus de lien social grâce à une économie relocalisée (agriculture, artisanat, commerces...), moins de déplacements et une meilleure qualité de vie.

Alors quelle charte préconisons-nous pour Vaulnaveys-le-Haut ? Ci-dessous quelques exemples de thèmes et engagements pour une commune exemplaire.

1. Consommation responsable

Réaliser des économies d'énergie en matière d'isolation des bâtiments publics, les modes de chauffage, l'éclairage public (durée de fonctionnement et type d'éclairage), choisir un fournisseur d'électricité 100% renouvelable et coopératif, utiliser des véhicules électriques (voiture, vélo), mettre en place des bornes électriques, intégrer les critères développement durable dans les appels d'offre, etc.

2. Cadre de vie et lien social

Soutenir et faire émerger des projets citoyens (jardins partagés, ruchers collectifs...) Relancer la journée Commune propre avec les habitants, Faire appel à des emplois jeunes ou des chantiers d'insertion pour des actions du type désherbage manuel (pour éviter les orties dans nos quartiers)

3. Agriculture

Définir une politique agricole sur la commune avec tous les acteurs concernés (élus, agriculteurs, propriétaires fonciers, habitants, Adabel, chambre d'agriculture, etc.)



4. Déplacements doux

- Définir des itinéraires de voies vertes où les non motorisés sont prioritaires
- Sensibiliser les habitants sur l'utilisation des transports en commun disponibles sur la commune

5. Exemplarité de la collectivité

- Ce que nous ne voulons pas entendre (dessin reproduit avec l'aimable autorisation de son auteur, Xavier Gorce - Indégivrables 2009)



Tribune d'Agir ensemble pour Vaulnaveys-le-Haut



Les élus d'Agir ensemble pour Vaulnaveys-le-Haut souhaitent rendre hommage à Luc Puissat, tragiquement disparu le mois dernier et au travail qu'il a pu accomplir au nom de l'intérêt collectif durant toute sa vie d' élu en tant que maire de Miribel-Lanchâtre et vice-président de la Métropole.

Quel meilleur hommage que de rappeler l'engagement des petites communes dans la construction de Grenoble-Alpes Métropole et des avantages retirés pour tous les citoyens de l'agglomération.

*Responsable, apaisée,
solidaire, trois qualificatifs
qui résumaient indénia-
blement la trajectoire
politique de Luc Puissat .*

La commune de Vaulnaveys-le-Haut soutient pleinement les projets portés par la Métropole. La venue à trois reprises sur son territoire du Président Christophe Ferrari montre l'étroite collabora-

tion entre notre commune et la Métro.

La participation au plan air énergie climat est essentielle pour que Vaulnaveys-le-Haut puisse lutter contre les réchauffements climatiques en réduisant les gaz à effet de serre et les principaux polluants atmosphériques. Ce plan aidera Vaulnaveys à coordonner sa politique avec celle des communes voisines pour être plus efficace et à bénéficier des compétences de la Métropole. La création des pistes cyclables et l'amélioration des services des transports en commun à destination des communes urbaines sont centrales si l'on souhaite réduire l'utilisation des véhicules individuels. La généralisation de l'opération Mur Mur permettra à nos concitoyens de bénéficier d'une réhabilitation énergétique. Ces actions marquent la ferme volonté de Vaulnaveys d'être toujours plus responsable sur le plan environnemental et écologique afin d'inscrire l'Homme au cœur de sa politique.

La participation au programme « ville apaisée » de la Métropole s'inscrit dans la même logique : aider à la prise de conscience que la voiture n'est qu'un moyen de locomotion et favoriser de nouvelles pratiques en termes de déplacement. Les multiples rencontres et échanges avec la population (rencontres de quartier, questionnaires restructuration du bourg, dynamisation du pédibus et co-voiturage) ont rappelé à quel point la traversée

de Vaulnaveys-le-Haut par des milliers de véhicules jour était vécue comme agressive. L'objectif de la « ville apaisée » n'est pas de faire disparaître la voiture mais de la rendre plus douce pour que notre ville soit plus apaisée. La hausse des accidents de la route ces derniers mois doit nous rappeler l'importance de ralentir notre vitesse en zone habitée. Le programme « ville apaisée » nous y aidera. Pour profiter d'une ville apaisée il faut d'abord et avant tout rester en vie.

Enfin, la Métropole développe une politique de solidarité vis-à-vis des réfugiés. Du fait de son parc de logement réduit, de ses services sociaux de ville de petite taille, Vaulnaveys-le-Haut souhaite être solidaire avec les actions conduites par la Métropole. Les élus d'Agir ensemble souhaitent qu'une communication en la matière soit mise en place afin que les citoyens de Vaulnaveys puissent favoriser cette plus grande solidarité.

Responsable, apaisée, solidaire, trois qualificatifs qui résumaient indéniablement la trajectoire politique de Luc Puissat .

Rendez-vous citoyen



ÉLECTIONS RÉGIONALES LES 6 ET 13 DÉCEMBRE 2015

Des élections régionales sont organisées en décembre 2015 dans le cadre des nouvelles régions redessinées par la loi du 16 janvier 2015. 1757 conseillers régionaux sont à élire sur toute la France dont 204 en Rhône-Alpes Auvergne.

Les principaux domaines d'intervention de la région sont le développement économique, les lycées, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur, l'aménagement du territoire et les transports.

Ces élections sont les dernières élections politiques avant l'élection présidentielle du printemps 2017.

**Alors les 6 et 13 décembre,
tous aux urnes !**

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2016

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il a lieu du **21 janvier au 20 février 2016**. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr...et vous pouvez y répondre par internet !

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...).

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : répondez en ligne comme déjà 3,4 millions de personnes

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

■ Pour répondre par internet, rendez-vous sur le site :

www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

■ Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner !

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées.

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR +

www.le-recensement-et-moi.fr





Encombrants 2015

Les prochaines collectes des encombrants auront lieu les jeudis 12 novembre 2015 et 4 février 2016.

Les collectes se font en porte à porte de 8h30 à 11h30 sur inscription préalable auprès de la Métro au 0 800 500 027 (appel gratuit à partir d'un poste fixe). Ce service est gratuit et concerne les objets volumineux en état ou hors d'usage.



Déchets

- Ramassage des poubelles (bac marron) : le mardi
- Ramassage des emballages (bac jaune) : le jeudi
- La déchèterie vous accueille les mardi, jeudi et vendredi de 8h à 13h, le mercredi de 8h à 13h et de 14h à 18h, et le samedi de 8h à 18h.

Un doute, une question sur vos déchets ? Appelez le numéro vert 0 800 50 00 27 (appel gratuit à partir d'un poste fixe) ou envoyez votre question via formulaire sur le site internet :

www.lametro.fr.



Consultances énergétiques

L'agence locale de l'énergie et du climat vous propose de rencontrer gratuitement des conseillers qui étudieront avec vous les possibilités d'améliorer la consommation énergétique de votre logement.

Infos : 04 76 00 19 09, alec-grenoble.org



Eau

Depuis le 1^{er} Janvier 2015, la compétence Eau a été transférée à la Métropole. Pour toutes questions et problèmes importants, il faut s'adresser à Grenoble-Alpes Métropole (04 76 59 59 59).



Assainissement

Depuis le 1^{er} juillet 2014, la compétence assainissement collectif et non collectif a été transférée à la Métro. Toutes les demandes liées à ce service doivent être faites auprès de la régie d'assainissement de la Métro au numéro : 04 76 59 58 17



Dasri

Plus de collecte en Médibus. Désormais les déchets d'origine médicale sont à apporter directement dans les déchèteries.

Maison médicale de garde de vizille

Tél. : 04 76 08 47 09

De 20h à 23h tous les jours

+ de 14h à 18h le samedi

+ de 9h à 12 h le dimanche



Don du sang

Le prochain don aura lieu à la salle polyvalente le lundi 7 décembre de 9h à 12h et de 17h à 20h.



Architecte Conseil

Monsieur Philippe Maurin reçoit gratuitement les candidats à la construction 2 lundis par mois. Prise de rendez-vous au 04 76 89 18 05.



Médiateur conciliateur de justice

Permanences et rendez-vous à la mairie de Vizille les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois entre 14h et 17h.

Prise de rendez-vous au :

04 76 78 99 00

Avocat conseil

Une permanence gratuite est à votre disposition une fois par mois, en mairie, le samedi matin de 8h30 à 11h30.

Prise de rendez-vous au 04 76 89 18 05



Inscriptions sur les listes électorales

Nouvel(le) habitant(e), jeunes de 18 ans ou non inscrit(e) pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales. Présentez-vous à l'accueil en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domiciliation dans la commune (facture d'électricité ou autre).



Recensement militaire

Les jeunes gens, filles et garçons nés en 1999 doivent se faire recenser en mairie à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.



Site internet

Pour être plus et mieux informé rendez-vous sur le site www.vaulnaveys-le-haut.fr et surtout abonnez-vous à la newsletter.



ADIL 38

Quel que soit votre problème (acquisition, construction, location, conditions d'accès au logement, logements sociaux, copropriété, travaux de rénovation ou d'amélioration) l'Agence Départementale d'Information sur le Logement en Isère est là pour vous aider et vous apporter un conseil complet et totalement gratuit sur toutes les questions juridiques, réglementaires ou fiscales relatives au logement.

Contact : ADIL 38 2 Bd maréchal Joffre 38000 Grenoble - Tél. : 04 76 53 37 30 et sur le site :

www.adil38.org



Fourrière

Renseignements au 04 76 77 07 00

Bibliothèque

Nouveaux horaires de la bibliothèque depuis le 1^{er} septembre.

mardi : 17h - 19h

mercredi : 15h - 18h

vendredi : 15h30 - 19h

samedi : 10h - 12h

Garderie périscolaire

Tél. 06 21 33 12 82

du lundi au jeudi : 7h15 - 8h30 et 16h30 (15h30 le vendredi) - 18h15

Centre de loisirs

(3-13 ans)

le mercredi après-midi au groupe scolaire de 12h à 18h et les vacances scolaires de 8h à 18h

Marché

tous les vendredis de 15h30 à 20h
place Eugène Riband

Pompier

En cas de sinistre, appelez le 18 ou le 112 (depuis un portable). Prenez le temps de donner la nature du sinistre, votre nom, votre adresse complète, le n° de la rue et surtout la commune dont vous dépendez. Pour les habitants d'Uriage, précisez le nom de la commune : Vaulnaveys-le-Haut.

Transports

Modifications du Flexo 69 et de la ligne Transisère 6052 à compter du 1^{er} septembre 2015.

Ligne Flexo 69

Vizille – Uriage – Saint-Martin d'Hères « Sciences sociales »

Infos Allo Tag : 04 38 70 38 70

www.tag.fr

Ligne Transisère 6052

Belmont – Campus universitaire
Infos Allo Transisère :

0 820 08 38 38

www.transisere.fr

Des fiches horaires sont disponibles à la Mairie.

EDF/GDF

Service accessible 7j/7, 24h/24

Accueil clientèle : 0 810 898 178

Urgence Électricité :

0 810 333 338

agendas

L'agenda des événements

OCTOBRE

Samedi 31 octobre

Chasse aux bonbons déguisée (parc et commerçants d'Uriage) puis apéro offert à 18h par l'UDCU devant l'Aérojump

NOVEMBRE

Dimanche 1 novembre

Thé dansant (Radio passion)

Lundis 9 et 16 novembre

Ateliers de travail «Requalification du centre-bourg»

Mercredi 11 novembre

Cérémonie du souvenir

Samedi 14 novembre

Bal des petits monstres (APE)

Samedi 21 novembre

Soirée beaujolais (Comité des Fêtes)

Vendredi 27 novembre

Conférence «Les huiles essentielles» (Comité des Fêtes)

Dimanche 29 novembre

Repas des aînés (Mairie)

DÉCEMBRE

Dimanche 6 et 13 décembre

Elections régionales

Lundi 7 décembre

Don du sang (ADSB)

Vendredi 11 décembre

Marché de Noël (Mairie et Comité des Fêtes)

Mercredi 31 décembre

Réveillon (Radio Passion)

Vendredi 4 décembre

Téléthon

Samedi 19 décembre

Concert de Noël à l'église (Compagnie d'Art Lyrique de Grenoble)

JANVIER 2016

Samedi 23

One woman show de Cathy Chabot (Comité des Fêtes)

21 janvier > 20 février

Recensement de la population

L'agenda de la bibliothèque

Vendredi 4 décembre 16h

Atelier créatif

Avec Charlotte Louste, plasticienne, création des illustrations de l'Heure du conte de Noël.

A partir de 4 ans (accompagné) | Durée : 2 h
Places limitées, réservation recommandée.

Vendredi 11 décembre 17h30 et

18h *Heure du conte de Noël*

Tout public dès 4 ans | Durée : ½ h
Places limitées, réservation recommandée.

Vendredi 18 décembre 18h30

Le jour le plus court

Projection d'un court métrage dans le cadre de la fête du court métrage, manifestation nationale et internationale organisée par l'Agence du court métrage. Places limitées, réservation recommandée.



Vendredi 12 février 18h30

Lecture à voix haute « Célibataire », pièce de David Foenkinos.

Lecture par la compagnie La petite Porte avec Bruno Jacovella et Anne-Lyse Boussy.

Mercredi 17 février 10h30

Heure du conte

Tout public dès 4 ans.

Places limitées, réservation recommandée.

Bulletin Municipal Vaulnaveys-le-Haut - n°73 - octobre 2015

Directeur de publication : Jean-Yves PORTA, Maire

Comité de rédaction : Yves ARGOUUD-PUY, Perrine CHABOUD-CROUSAZ, Isabelle COURANT, Yann ECHINARD, Bernadette FEGE, Benoît GILLET, Stéphanie LICATA, Jeanine MURY, Charles PAILLET, Jean RAVET

Ont participé à la rédaction : les services municipaux, les associations vaulnaviardiennes, Bien Vivre à Vaulnaveys-le-Haut, Pascal BESESTY, Claire DELEPAU, Sylvain DIDIER, Claude GABELLE, Daniel GARCIN, Marc ODRU, Henri PELLEGRINELLI

N° ISSN : 1272-9515 - Tirage : 1900ex

Maquette et mise en page : polartgraphic.fr

Illustrations : Daniel GRANGEOL, les services municipaux, les associations vaulnaviardiennes, ACRVM, ARS, Charles PAILLET, Émilie GARCIN - OT Chamrousse, Marc ODRU, D.R. Freepik, Nounproject, Fotolia (Escapade photo, Villesèche, Hetizia, Eléonore H, Nasik), P. ENGELMANN

Impression : Imprimerie du Pont de Claix - 100% papier recyclé (cyclus print)

